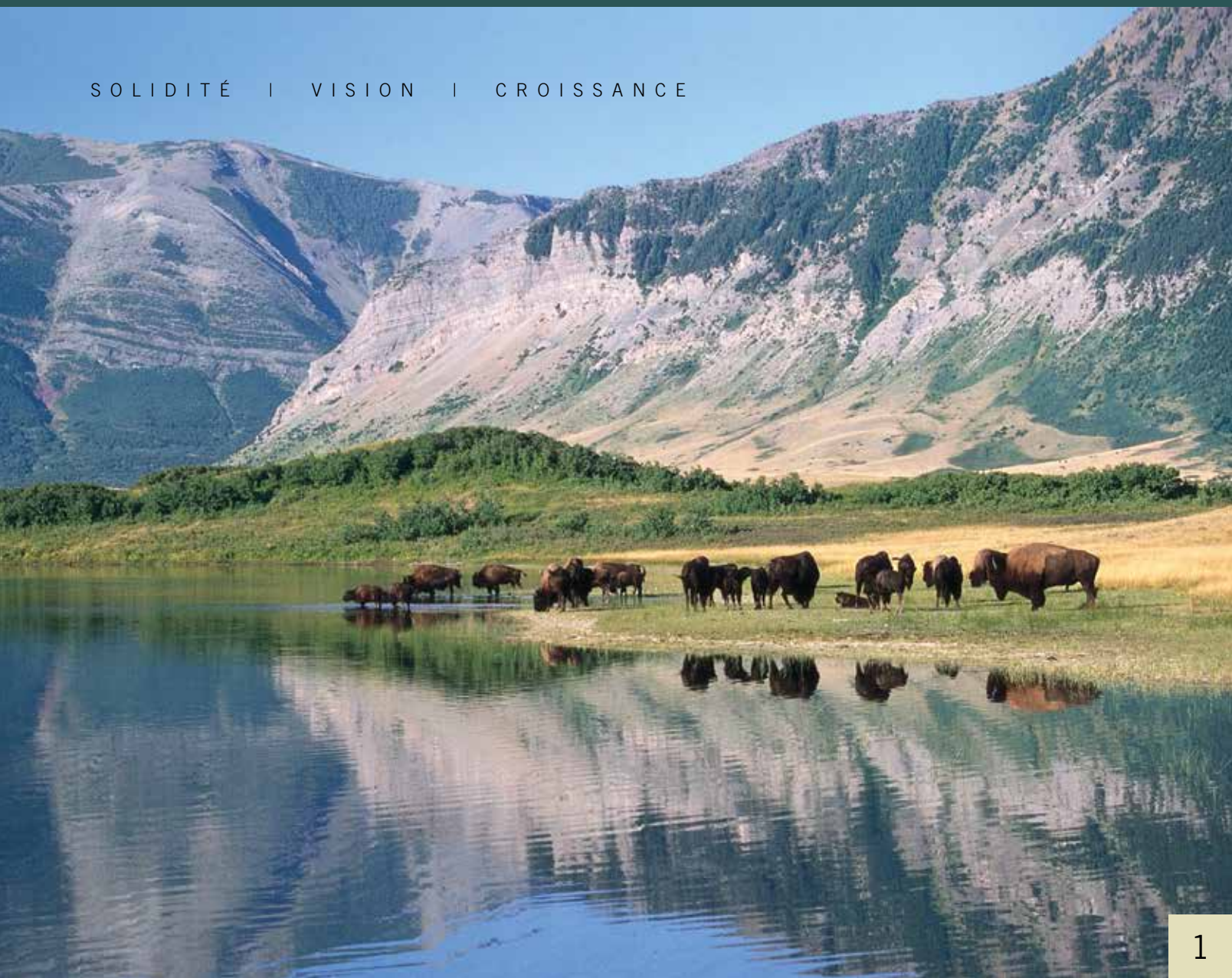




Rapport du premier trimestre

POUR LE TRIMESTRE CLOS
LE 31 MARS 2013

SOLIDITÉ | VISION | CROISSANCE



1	Points saillants financiers
2	Rapport aux actionnaires
4	Rapport de gestion
48	États financiers consolidés intermédiaires résumés
53	Notes annexes
72	Renseignements aux actionnaires

Avertissement à l'égard des déclarations prospective

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats opérationnels de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les caractéristiques, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexacts.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexacts, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des objectifs et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste ci-dessus ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes des activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Mesures financières non définies par les IFRS et mesures additionnelles définies par les IFRS

Le présent rapport contient des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats opérationnels d'une période à l'autre.

Les termes se rapportant à des mesures financières non définies par les IFRS comprennent, sans s'y limiter, les termes suivants : « bénéfice opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires », « bénéfice opérationnel par action », « rendement opérationnel des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires » et d'autres termes semblables. Ces mesures sont utilisées pour fournir à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles visant à évaluer le rendement. Également, le « bénéfice avant intérêts et impôt (BAII) » et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA) » sont des mesures financières non définies par les IFRS utilisées afin de donner à la direction, aux investisseurs et aux analystes de placements des mesures additionnelles pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Cependant, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles ne sont pas directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Veuillez consulter les rapprochements appropriés de ces mesures financières non définies par les IFRS avec les mesures prescrites par les IFRS.

Les termes se rapportant à des mesures additionnelles définies par les IFRS comprennent, sans s'y limiter, les termes suivants : « bénéfice avant impôt sur le résultat et activités abandonnées », « bénéfice net lié aux activités poursuivies » et « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ». Les mesures additionnelles définies par les IFRS sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires définies par les IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Aux 31 mars et pour les trimestres clos à ces dates
(non audité)

	2013	2012	VARIATION	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en M\$)	180,5 \$	198,9 \$	(9,2)%	
Bénéfice dilué par action	0,72	0,77	(6,5)	
Rendement des capitaux propres	16,8 %	18,3 %		
Dividendes par action	0,5375	0,5375	–	
Total de l'actif géré¹ (en M\$)	125 796 \$	124 146 \$	1,3 %	
Groupe Investors				
Fonds communs de placement	62 999	60 628	3,9	
Mackenzie				
Fonds communs de placement	42 410	41 535		
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	21 855	22 831		
Total	64 265	64 366	(0,2)	
Counsel				
Fonds communs de placement	3 080	2 957	4,2	
Pour le trimestre clos le 31 mars 2013				
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	COUNSEL	TOTAL²
Ventes de fonds communs de placement et ventes institutionnelles (en M\$)				
Ventes brutes	2 034 \$	3 278 \$	131 \$	5 051 \$
Ventes nettes	376	254	11	554

1. Le total de l'actif géré exclut un montant de 4,5 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (3,8 G\$ au 31 mars 2012).

2. Le total des ventes brutes et des ventes nettes exclut un montant de 392 M\$ et de 87 M\$, respectivement, représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel.

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

RÉSULTATS FINANCIERS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2013 s'est établi à 180,5 M\$, ou 72 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 198,9 M\$, ou 77 cents par action, pour le trimestre correspondant de 2012.

Les produits pour le trimestre clos le 31 mars 2013 se sont établis à 652,7 M\$, comparativement à 673,0 M\$ au premier trimestre de 2012. Les charges se sont chiffrées à 418,7 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 415,4 M\$ au premier trimestre de 2012.

Au 31 mars 2013, l'actif géré totalisait 125,8 G\$, comparativement à un total de l'actif géré de 124,1 G\$ au 31 mars 2012.

ACTIVITÉS DU GROUPE INVESTORS

Les ventes de fonds communs de placement pour le premier trimestre de 2013 se sont élevées à 2,03 G\$, comparativement à 1,83 G\$ à l'exercice précédent, et les ventes nettes de fonds communs de placement ont totalisé 376 M\$ au premier trimestre, comparativement à des ventes nettes de 175 M\$ à l'exercice précédent.

Le taux de rachat en glissement sur douze mois (exception faite des fonds du marché monétaire) s'établissait à 9,8 % au 31 mars 2013, comparativement à 10,0 % au 31 décembre 2012.

Au 31 mars 2013, l'actif géré des fonds communs de placement s'élevait à 63,0 G\$, comparativement à 60,6 G\$ au 31 mars 2012.

ACTIVITÉS DE MACKENZIE

Le total des ventes pour le premier trimestre de 2013 s'est établi à 3,28 G\$, comparativement à 2,72 G\$ à l'exercice précédent. Les ventes nettes ont totalisé 254 M\$ au premier trimestre, comparativement à des rachats nets totaux de 933 M\$ à l'exercice précédent.

Au 31 mars 2013, l'actif géré de Mackenzie totalisait 64,3 G\$, comparativement à un total de l'actif géré de 64,4 G\$ au 31 mars 2012. L'actif géré des fonds communs de placement totalisait 42,4 G\$ au 31 mars 2013, comparativement à 41,5 G\$ à l'exercice précédent.

ACTIVITÉS D'INVESTMENT PLANNING COUNSEL

Au 31 mars 2013, l'actif administré s'établissait à 16,9 G\$, soit le même montant qu'au 31 mars 2012. L'actif géré des fonds communs de placement de Counsel Portfolio Services Inc. (« Counsel ») se chiffrait à 3,1 G\$ au 31 mars 2013, comparativement à 3,0 G\$ au 31 mars 2012.

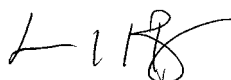
Les ventes de fonds communs de placement de Counsel au premier trimestre de 2013 se sont établies à 131 M\$, comparativement à 140 M\$ en 2012, et les ventes nettes de fonds communs de placement ont totalisé 11 M\$, comparativement à des ventes nettes de 31 M\$ à l'exercice précédent.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 53,75 cents par action à l'égard des actions ordinaires de la Société et un dividende de 0,36875 \$ par action à l'égard des actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société. Le dividende à l'égard des actions ordinaires et le dividende à l'égard des actions privilégiées seront versés le 31 juillet 2013 aux actionnaires inscrits au 28 juin 2013.

Au nom du conseil d'administration,

*Le coprésident et
chef de la direction
Société financière IGM Inc.,*



Murray J. Taylor

Le 3 mai 2013

*Le coprésident et
chef de la direction
Société financière IGM Inc.,*



Charles R. Sims, FCA

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

- 6 Sommaire des résultats opérationnels consolidés

Groupe Investors

- 11 Revue des activités
- 15 Revue des résultats opérationnels par secteur

Mackenzie

- 20 Revue des activités
- 23 Revue des résultats opérationnels par secteur

Activités internes et autres

- 26 Revue des résultats opérationnels par secteur

Société financière IGM Inc.

- 27 Situation financière consolidée
- 30 Situation de trésorerie et sources de financement consolidées
- 34 Gestion des risques
- 42 Perspectives
- 44 Estimations et méthodes comptables critiques
- 47 Contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 47 Autres renseignements

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats opérationnels et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 31 mars 2013 et pour le trimestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2012 de la Société financière IGM Inc. déposé sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 mars 2013 et pour le trimestre clos à cette date est daté du 3 mai 2013.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats opérationnels de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs

et hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des objectifs et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques

opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste ci-dessus ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes des activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES DÉFINIES PAR LES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats opérationnels d'une période à l'autre.

Le « bénéfice opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice opérationnel dilué par action » (le « BPA ») et le « rendement opérationnel des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces

mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAI ») et « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAI(A) ») sont également des mesures additionnelles non définies par les IFRS. Le BAI et le BAI(A) sont des mesures de rechange de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat et activités abandonnées », le « bénéfice net lié aux activités poursuivies » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires définies par les IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non définies par les IFRS et des résultats présentés conformément aux IFRS, présentés dans les tableaux 1, 2 et 3.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats opérationnels consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de services financiers de premier plan au Canada. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 mars 2013, le total de l'actif géré se chiffrait à 125,8 G\$, comparativement à 124,1 G\$ au 31 mars 2012 et à 120,7 G\$ au 31 décembre 2012. Pour le premier trimestre de 2013, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 124,0 G\$, comparativement à 122,8 G\$ au premier trimestre de 2012.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2013 s'est établi à 180,5 M\$, ou 72 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 198,9 M\$, ou 77 cents par action, au premier trimestre de 2012.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 4,5 G\$ au 31 mars 2013, comparativement à 4,4 G\$ au 31 décembre 2012. Le rendement des capitaux propres moyens

attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice opérationnel pour le premier trimestre clos le 31 mars 2013 s'est établi à 16,8 %, contre 18,3 % en 2012. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au premier trimestre de 2013 s'est établi à 53,75 cents, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2012.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM, qui reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière, sont les suivants :

- le Groupe Investors
- Mackenzie
- les Activités internes et autres

La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du BAI, comme il est indiqué aux tableaux 2 et 3. Les résultats opérationnels par secteur sont présentés de façon distincte dans les rubriques « Revue des résultats opérationnels par secteur » du rapport de gestion.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2013		31 DÉCEMBRE 2012		31 MARS 2012	
	BÉNÉFICE NET	BPA ¹	BÉNÉFICE NET	BPA ¹	BÉNÉFICE NET	BPA ¹
Bénéfice opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS	180,5 \$	0,72 \$	183,2 \$	0,72 \$	198,9 \$	0,77 \$
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	–	–	24,4	0,10	–	–
Quote-part de la provision de la société affiliée	–	–	(5,6)	(0,02)	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	180,5 \$	0,72 \$	202,0 \$	0,80 \$	198,9 \$	0,77 \$
BAIIA – mesure non définie par les IFRS	329,0 \$		334,1 \$		359,5 \$	
Amortissement des commissions	(63,9)		(64,5)		(70,0)	
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et autres	(8,3)		(8,7)		(8,9)	
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(22,8)		(23,2)		(22,9)	
Quote-part de la provision de la société affiliée	–		(5,6)		–	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	234,0		232,1		257,7	
Impôt sur le résultat	(51,3)		(27,9)		(56,6)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(2,2)		(2,2)		(2,2)	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	180,5 \$		202,0 \$		198,9 \$	

1. Bénéfice dilué par action.

Certains postes figurant aux tableaux 2 et 3 ne sont pas attribués aux secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme.
- *Quote-part de la provision de la société affiliée en 2012* – Représente la variation des provisions liées à des litiges comptabilisée par Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). Au quatrième trimestre de 2012, Lifeco a constaté des variations nettes à l'égard des provisions liées à des litiges, et la quote-part de ces provisions revenant à la Société, après impôt, était une charge de 5,6 M\$.
- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 4.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence

de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice opérationnel est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré s'établissait à 125,8 G\$ au 31 mars 2013, comparativement à 124,1 G\$ au 31 mars 2012. Le tableau 5 présente les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré du Groupe Investors et de Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2013 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2012

Trimestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2013	31 MARS 2012	31 MARS 2013	31 MARS 2012	31 MARS 2013	31 MARS 2012	31 MARS 2013	31 MARS 2012
Produits								
Produits tirés des honoraires	374,2 \$	385,8 \$	190,5 \$	195,9 \$	45,2 \$	45,4 \$	609,9 \$	627,1 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	18,4	21,5	1,7	(0,2)	22,7	24,6	42,8	45,9
	392,6	407,3	192,2	195,7	67,9	70,0	652,7	673,0
Charges								
Commissions	121,1	123,6	66,6	68,2	30,3	29,6	218,0	221,4
Charges autres que les commissions	99,3	93,1	66,6	65,7	12,0	12,3	177,9	171,1
	220,4	216,7	133,2	133,9	42,3	41,9	395,9	392,5
Bénéfice avant intérêts et impôt	172,2 \$	190,6 \$	59,0 \$	61,8 \$	25,6 \$	28,1 \$	256,8	280,5
Charges d'intérêts							(22,8)	(22,9)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							234,0	257,6
Impôt sur le résultat							51,3	56,5
Bénéfice net							182,7	201,1
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							180,5 \$	198,9 \$
Bénéfice opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires¹							180,5 \$	198,9 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2013 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2012

Trimestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012
Produits								
Produits tirés des honoraires	374,2 \$	371,5 \$	190,5 \$	186,2 \$	45,2 \$	41,7 \$	609,9 \$	599,4 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	18,4	13,5	1,7	0,4	22,7	24,8	42,8	38,7
	392,6	385,0	192,2	186,6	67,9	66,5	652,7	638,1
Charges								
Commissions	121,1	123,2	66,6	63,2	30,3	27,0	218,0	213,4
Charges autres que les commissions	99,3	94,5	66,6	61,1	12,0	8,2	177,9	163,8
	220,4	217,7	133,2	124,3	42,3	35,2	395,9	377,2
Bénéfice avant intérêts et impôt	172,2 \$	167,3 \$	59,0 \$	62,3 \$	25,6 \$	31,3 \$	256,8	260,9
Charges d'intérêts							(22,8)	(23,2)
Quote-part de la provision de la société affiliée							–	(5,6)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							234,0	232,1
Impôt sur le résultat							51,3	27,9
Bénéfice net							182,7	204,2
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							180,5 \$	202,0 \$
Bénéfice opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires¹							180,5 \$	183,2 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 4 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Trimestres clos les	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2012
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,56 %	26,52 %	26,48 %
Incidence des éléments suivants :			
Quote-part du résultat de la société affiliée	(2,21)	(2,44)	(2,04)
Consolidation de la perte ¹	(2,12)	(2,18)	(1,91)
Autres éléments	(0,31)	–	(0,57)
Taux d'imposition effectif – bénéfice opérationnel	21,92	21,90	21,96
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	–	(10,51)	–
Quote-part de la provision de la société affiliée	–	0,64	–
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	21,92 %	12,03 %	21,96 %

1. Pour plus de renseignements, se reporter à la section intitulée « Transactions entre parties liées » du présent rapport de gestion.

TABLEAU 5 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –
PREMIER TRIMESTRE DE 2013 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2012

Trimestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		DONNÉES CONSOLIDÉES ¹	
	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Fonds communs de placement								
Ventes brutes –								
marché monétaire	175,2 \$	185,2 \$	129,8 \$	113,6 \$	12,2 \$	19,3 \$	317,2 \$	318,1 \$
Ventes brutes – à long terme	1 858,7	1 648,4	1 797,5	1 358,3	119,1	120,8	3 766,5	3 127,0
Total des ventes brutes de fonds communs de placement	2 033,9 \$	1 833,6 \$	1 927,3 \$	1 471,9 \$	131,3 \$	140,1 \$	4 083,7 \$	3 445,1 \$
Ventes nettes –								
marché monétaire	21,6 \$	11,9 \$	2,7 \$	(25,6) \$	4,4 \$	13,9 \$	28,7 \$	0,2 \$
Ventes nettes – à long terme	354,0	163,3	96,0	(483,8)	7,2	16,8	449,5	(304,2)
Total des ventes nettes de fonds communs de placement	375,6 \$	175,2 \$	98,7 \$	(509,4) \$	11,6 \$	30,7 \$	478,2 \$	(304,0) \$
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes								
Ventes brutes	– \$	– \$	1 350,6 \$	1 248,7 \$	– \$	– \$	967,0 \$	912,0 \$
Ventes nettes	–	–	155,3	(423,6)	–	–	76,3	(549,1)
Données combinées								
Ventes brutes	2 033,9 \$	1 833,6 \$	3 277,9 \$	2 720,6 \$	131,3 \$	140,1 \$	5 050,7 \$	4 357,1 \$
Ventes nettes	375,6	175,2	254,0	(933,0)	11,6	30,7	554,5	(853,1)
Variation du total de l'actif géré								
Ventes nettes	375,6 \$	175,2 \$	254,0 \$	(933,0) \$	11,6 \$	30,7 \$	554,5 \$	(853,1) \$
Rendement du marché et produits	2 028,4	2 717,2	2 533,5	3 647,4	118,5	114,8	4 547,5	6 286,4
Variation nette de l'actif	2 404,0	2 892,4	2 787,5	2 714,4	130,1	145,5	5 102,0	5 433,3
Actif au début	60 594,5	57 735,3	61 477,4	61 652,0	2 949,6	2 811,5	120 693,5	118 712,8
Actif à la fin	62 998,5 \$	60 627,7 \$	64 264,9 \$	64 366,4 \$	3 079,7 \$	2 957,0 \$	125 795,5 \$	124 146,1 \$

1. Le total des ventes brutes et des ventes nettes exclut un montant de 392 M\$ et de 87 M\$, respectivement, représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (338 M\$ et 126 M\$ en 2012).

Le total de l'actif géré exclut un montant de 4,5 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (3,8 G\$ au 31 mars 2012).

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 6 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS et du bénéfice net conformément aux IFRS.

Le bénéfice opérationnel trimestriel attribuable aux actionnaires ordinaires dépend principalement du volume de l'actif géré des fonds communs de placement. La moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs

de placement est présentée dans le tableau 6. La moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement a diminué aux troisième et quatrième trimestres de 2011 en raison du recul des marchés nationaux et internationaux. La moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement a augmenté au premier trimestre de 2012, a diminué au deuxième trimestre de 2012 et a augmenté au quatrième trimestre de 2012 et au premier trimestre de 2013, ce qui est conforme aux fluctuations de l'ensemble des marchés.

TABLEAU 6 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T1 2013	T4 2012	T3 2012	T2 2012	T1 2012	T4 2011	T3 2011	T2 2011
Comptes consolidés de résultat (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion	442,9	434,7	431,5	443,5	456,6	444,2	464,6	491,8
Honoraires d'administration	85,6	84,5	83,3	84,0	85,3	84,3	85,2	87,9
Honoraires de distribution	81,4	80,2	75,2	80,5	85,2	79,8	80,8	83,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	42,8	38,7	44,1	29,5	45,9	36,4	43,2	34,4
	652,7	638,1	634,1	637,5	673,0	644,7	673,8	697,6
Charges								
Commissions	218,0	213,4	209,8	213,7	221,4	214,0	218,6	228,7
Charges autres que les commissions	177,9	163,8	162,4	171,2	171,1	157,7	158,3	165,2
Charges d'intérêts	22,8	23,2	23,2	22,9	22,9	23,2	23,2	26,1
	418,7	400,4	395,4	407,8	415,4	394,9	400,1	420,0
Bénéfice avant les éléments suivants : Quote-part de la provision de la société affiliée	234,0	237,7	238,7	229,7	257,6	249,8	273,7	277,6
	-	(5,6)	-	-	-	5,0	-	-
Bénéfice avant impôt sur le résultat et activités abandonnées	234,0	232,1	238,7	229,7	257,6	254,8	273,7	277,6
Impôt sur le résultat	51,3	27,9	50,3	55,8	56,5	53,3	60,2	63,4
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	182,7	204,2	188,4	173,9	201,1	201,5	213,5	214,2
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	-	-	-	-	29,6	31,0	1,1
Bénéfice net	182,7	204,2	188,4	173,9	201,1	231,1	244,5	215,3
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	180,5	202,0	186,2	171,7	198,9	228,9	242,3	213,1
Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS¹ (en M\$)								
Bénéfice opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS	180,5	183,2	186,2	178,1	198,9	194,3	211,3	212,0
Autres éléments :								
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	-	24,4	-	-	-	-	-	-
Quote-part de la provision de la société affiliée	-	(5,6)	-	-	-	5,0	-	-
Charge d'impôt sans effet de trésorerie	-	-	-	(6,4)	-	-	-	-
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	-	-	-	-	29,6	31,0	1,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	180,5	202,0	186,2	171,7	198,9	228,9	242,3	213,1
Bénéfice par action (¢)								
Bénéfice opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires ¹								
- De base	72	73	73	70	78	76	82	83
- Dilué	72	72	73	69	77	75	82	82
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
- De base	72	80	73	67	78	89	94	83
- Dilué	72	80	73	67	77	89	94	82
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en G\$)	106,9	102,4	101,0	100,9	103,6	99,6	103,5	109,9
Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en G\$)	108,5	103,9	102,2	100,2	105,1	99,7	97,7	108,6
Total de l'actif géré (en G\$)	125,8	120,7	119,3	118,0	124,1	118,7	116,7	130,2

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats opérationnels consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non définies par les IFRS.

Groupe Investors

Revue des activités

STRATÉGIE DU GROUPE INVESTORS

Le Groupe Investors cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des clients, des conseillers et des employés convergent. La stratégie d'entreprise du Groupe Investors est axée sur les points suivants :

- L'élargissement de notre réseau de distribution par l'augmentation du nombre de bureaux régionaux, le recrutement de nouveaux conseillers au sein de notre secteur et le soutien continu à l'égard de la croissance et du perfectionnement de nos conseillers actuels.
- L'importance accordée à la prestation de conseils et de services de planification financière ainsi qu'à l'offre de produits connexes par l'entremise de notre réseau exclusif de conseillers.
- La prestation d'un niveau adéquat de soutien administratif à nos conseillers et à nos clients, notamment le maintien d'une communication active durant tous les cycles économiques.
- La diversification de l'éventail de produits offerts par le Groupe Investors afin de continuer à développer des relations durables avec la clientèle.
- La maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant des ressources sur les initiatives qui profitent directement aux clients et aux conseillers, et qui permettent d'accroître l'efficacité et de mieux contrôler les dépenses.

RÉSEAU DE CONSEILLERS

Le Groupe Investors se distingue de ses concurrents en offrant des services de planification financière personnelle à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Le pivot du mécanisme de prestation de ces services est le réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à des bureaux régionaux répartis dans tout le Canada. L'ouverture d'un nouveau bureau régional, à Winnipeg, a été annoncée récemment, ce qui portera à 109 le nombre de bureaux régionaux faisant partie de notre réseau.

Le nombre de conseillers comptant plus de quatre années d'expérience au sein du Groupe Investors a continué d'augmenter pour s'établir à 2 766 au 31 mars 2013, comparativement à 2 748 à la fin de 2012 et à 2 714 à l'exercice précédent.

Au 31 mars 2013, le Groupe Investors comptait 4 465 conseillers, comparativement à 4 518 au 31 décembre 2012. Certains éléments saisonniers ont eu pour effet de faire diminuer légèrement le nombre de conseillers du réseau au premier trimestre des derniers exercices. La diminution constatée au premier trimestre de 2013 est moins importante qu'en 2011 ou qu'en 2012 et témoigne de l'optimisation des pratiques de sélection et de recrutement

mis en place en 2011 ainsi que de l'amélioration de la conjoncture.

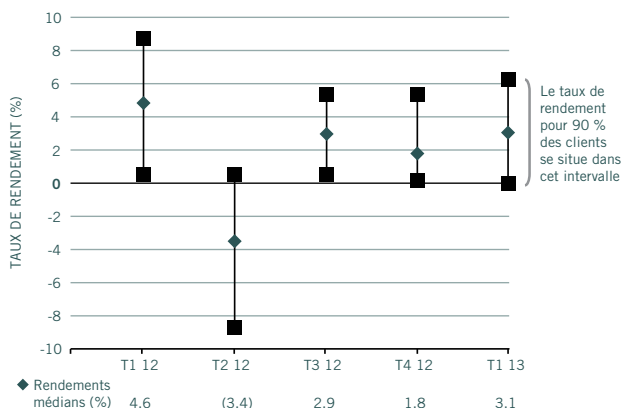
SOUTIEN ADMINISTRATIF ET COMMUNICATIONS À L'INTENTION DES CONSEILLERS ET DES CLIENTS

Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, un soutien efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients domiciliés au Québec par la Direction générale du Québec, située à Montréal; quant aux conseillers et aux clients d'ailleurs au Canada, ils sont servis par le siège social de la Société, situé à Winnipeg, au Manitoba. La Direction générale du Québec emploie plus de 250 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions à l'appui des quelque 800 conseillers et des 19 bureaux régionaux au Québec. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 10,4 G\$ au 31 mars 2013.

Les communications régulières avec nos clients comprennent la présentation de l'information trimestrielle relative à leurs portefeuilles de fonds communs de placement du Groupe Investors et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles au cours du trimestre. Chaque client obtient un rendement différent selon le solde de ses retraits et mises de fonds et selon ses portefeuilles de fonds au cours de chaque trimestre, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Ce graphique présente les taux de rendement médians des clients pour chacun des cinq derniers trimestres, ainsi que les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des clients du Groupe Investors.

Taux de rendement pour les comptes des clients au cours du trimestre



Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ 3,1 %, et 97 % des clients ont obtenu un rendement positif. Pour la période de douze mois close le 31 mars 2013, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était de 4,7 %.

Nos conseillers ont maintenu de solides relations avec les clients, insistant sur l'importance d'une planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié. Des sondages continus réalisés auprès de nos clients révèlent une grande satisfaction relativement à la valeur des conseils prodigués par nos conseillers durant tous les cycles économiques.

ACTIF GÉRÉ

Le niveau de l'actif géré des fonds communs de placement est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et la valeur liquidative de l'actif de nos fonds. Les variations de l'actif géré pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 7.

Rendement des fonds

Au 31 mars 2013, 37 % des fonds communs de placement du Groupe Investors (fonds Investors, fonds de partenaires et fonds de type portefeuille) étaient cotés trois étoiles ou mieux par le service de cotation de fonds Morningstar[†] et 13 % étaient cotés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 65 % pour les fonds cotés trois étoiles ou plus et de 28 % pour les fonds cotés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2013. La note Morningstar[†] est une mesure quantitative objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds, ajusté en fonction du risque, par rapport à des fonds comparables.

Améliorations à la tarification et aux produits

Au deuxième trimestre de 2012, le Groupe Investors a annoncé une série de changements à la tarification de ses fonds communs de placement et d'améliorations à ses produits dans le but de mieux servir ses clients.

Le Groupe Investors a réduit les frais liés à un grand nombre de ses fonds communs de placement à l'occasion du renouvellement de leur prospectus le 30 juin 2012. Les réductions de frais de gestion varient de 0,05 % à 0,40 % de la valeur de l'actif des fonds visés, par année. Certains frais d'administration et de distribution ont aussi été réduits. Ces modifications concernent environ les deux tiers des fonds du Groupe Investors et plus des deux tiers de son actif géré. La baisse des frais entraînera une diminution conséquente du montant des taxes perçues (TPS et TVH/TVQ), faisant baisser encore davantage les ratios des frais de gestion (« RFG »).

Au troisième trimestre de 2012, le Groupe Investors a commencé à offrir des solutions de placement supplémentaires aux ménages clients dont la valeur des comptes dépasse 500 000 \$. Les conseillers du Groupe Investors pourront ainsi proposer un éventail de choix plus vaste aux clients afin de mieux faire fructifier leur patrimoine.

Ces changements sont un atout de plus qui permettra au Groupe Investors d'établir avec ses clients des relations solides, grâce à une tarification plus concurrentielle et à une flexibilité accrue.

Ajouts à l'offre de produits de fonds communs de placement

Le Groupe Investors continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

TABLEAU 7 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – GROUPE INVESTORS

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2012	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2012	31 MARS 2012
Ventes	2 033,9 \$	1 417,6 \$	1 833,6 \$	43,5 %	10,9 %
Rachats	1 658,3	1 678,5	1 658,4	(1,2)	–
Ventes nettes (rachats nets)	375,6	(260,9)	175,2	n.s.	114,4
Rendement du marché et produits	2 028,4	1 263,3	2 717,2	60,6	(25,3)
Variation de l'actif, montant net	2 404,0	1 002,4	2 892,4	139,8	(16,9)
Actif au début	60 594,5	59 592,1	57 735,3	1,7	5,0
Actif à la fin	62 998,5 \$	60 594,5 \$	60 627,7 \$	4,0 %	3,9 %
Actif quotidien moyen	62 175,2 \$	59 756,1 \$	59 762,8 \$	4,0 %	4,0 %

Le 14 janvier 2013, le Groupe Investors a lancé un nouveau fonds équilibré, qui bonifiera son offre de produits. Le Fonds de revenu stratégique IG Mackenzie Sentinelle vise à procurer un revenu assorti d'un potentiel de croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe ou des titres de participation produisant un revenu. Le nouveau mandat applique une stratégie de placement souple axée sur les titres à revenu fixe ou les titres de participation, sans aucune restriction sur le plan géographique.

Le 1^{er} mars 2013, le Groupe Investors a amélioré son programme de gestion de l'actif *Profil*, grâce à l'ajout de nouvelles catégories *Profil* qui permettent aux investisseurs d'accéder à ce programme dans le cadre de la structure de la Société de fonds. De plus, la nouvelle série T a été ajoutée au programme *Profil* à l'intention des clients qui souhaitent obtenir des flux de trésorerie mensuels réguliers sous forme de remboursement du capital.

Variation de l'actif géré des fonds communs de placement – résultats du premier trimestre de 2013 comparativement à ceux du premier trimestre de 2012

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 63,0 G\$ au 31 mars 2013, soit une hausse de 3,9 %, comparativement à 60,6 G\$ au 31 mars 2012. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 62,2 G\$ au premier trimestre de 2013, en hausse de 4,0 %, comparativement à 59,8 G\$ au premier trimestre de 2012.

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2013, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,0 G\$, soit une hausse de 10,9 % par rapport au premier trimestre de 2012. Les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé 1,7 G\$, sont demeurés stables par rapport à 2012. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme du Groupe Investors s'établissait à 9,8 % au 31 mars 2013, comparativement à 9,1 % au 31 mars 2012, et demeure bien plus faible que le plus récent taux de rachat moyen correspondant disponible, qui était d'environ 16,0 % pour tous les autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2012.

Depuis quelques années, une part croissante des rachats pris en compte dans le calcul du taux de rachat à long terme du Groupe Investors est attribuable aux fonds Pilier et aux transferts dans la gamme de fonds de placement garanti du Groupe Investors. Les fonds Pilier sont des fonds de revenu de type portefeuille dont les actifs sont investis dans le Fonds de marché monétaire Plus Investors dans une proportion de 30 % à 50 %. Nos clients utilisent ces fonds

plutôt que les fonds du marché monétaire, où les activités de rachats sont plus importantes; combinés aux transferts dans les fonds de placement garanti, ces fonds représentent donc 0,4 % de notre taux de rachat à long terme au 31 mars 2013. Exception faite de ces éléments, le taux de rachat à long terme aurait été de 9,4 %.

Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 376 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à des ventes nettes de 175 M\$ en 2012. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 1,9 G\$ au cours du premier trimestre de 2013, comparativement à 1,6 G\$ en 2012, soit une hausse de 12,8 %. Les ventes nettes de fonds à long terme se sont établies à 354 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à des ventes nettes de 163 M\$ en 2012. Au cours du premier trimestre, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de 2,0 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 2,7 G\$ au premier trimestre de 2012.

Variation de l'actif géré des fonds communs de placement – résultats du premier trimestre de 2013 comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2012

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 63,0 G\$ au 31 mars 2013, soit une hausse de 4,0 %, comparativement à 60,6 G\$ au 31 décembre 2012. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 62,2 G\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 59,8 G\$ au quatrième trimestre de 2012, soit une augmentation de 4,0 %.

Pour le premier trimestre de 2013, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,0 G\$, soit une hausse de 43,5 % par rapport au quatrième trimestre de 2012. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,7 G\$ pour le premier trimestre, en baisse de 1,2 % par rapport au trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 376 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 261 M\$ au trimestre précédent. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 1,9 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 1,3 G\$ au trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 354 M\$, comparativement à des rachats nets de 217 M\$ au trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

Fonds distincts

Le Groupe Investors offre des fonds distincts depuis 2001 et il a lancé sa gamme de fonds de placement garanti en novembre 2009. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et 6 fonds distincts individuels. Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et ils sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par le Groupe Investors. Au 31 mars 2013, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,3 G\$, comparativement à 1,1 G\$ au 31 mars 2012.

Assurance

Le Groupe Investors distribue des produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc. Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, les ventes de produits d'assurance, calculées en fonction des nouvelles primes annualisées, ont atteint 18,1 M\$ comparativement à 16,1 M\$ à la période correspondante de 2012, ce qui constitue une augmentation de 12,1 %.

Opérations sur titres

Le Groupe Investors propose à ses clients des services liés aux valeurs mobilières par l'entremise de la société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., qui est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

Prêts hypothécaires

Le Groupe Investors est un prêteur hypothécaire d'envergure nationale. Il offre à l'intention des clients actuels du Groupe Investors et des nouveaux clients une

gamme complète de solutions concurrentielles en matière de prêts hypothécaires résidentiels. Des prêts hypothécaires à court et à long terme, à taux variable ou fixe, assortis de caractéristiques intéressantes, sont offerts aux clients à des tarifs concurrentiels dans le cadre d'un plan financier complet. Les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers, en fonction de la réglementation en vigueur, afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client. Au 31 mars 2013, les spécialistes hypothécaires du réseau étaient au nombre de 95, comparativement à 77 au 31 mars 2012.

Les prêts hypothécaires montés se sont chiffrés à 503 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 589 M\$ au premier trimestre de 2012, ce qui représente une diminution de 14,6 %. Au 31 mars 2013, les prêts hypothécaires gérés par le Groupe Investors liés à ses activités bancaires hypothécaires totalisaient 7,5 G\$, comparativement à 6,5 G\$ au 31 mars 2012.

Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors, au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, à des structures de titrisation et à des investisseurs institutionnels. Certaines filiales du Groupe Investors sont autorisées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») à titre d'émettrices de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et de vendeuses de TH LNH dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Les programmes de titrisation auxquels participent ces filiales comprennent également certains programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques. Les prêts hypothécaires résidentiels sont également détenus dans le cadre des activités d'intermédiaire du Groupe Investors.

Solutions Bancaires[†]

Solutions Bancaires[†] du Groupe Investors continue d'être très utilisé par les conseillers et les clients. L'offre consiste en une vaste gamme de produits et services fournis par la Banque Nationale du Canada en vertu d'une entente de distribution à long terme. Les produits et services comprennent des prêts à l'investissement, des marges de crédit, des prêts personnels, de l'assurance-crédit, des comptes de dépôt et des cartes de crédit. Les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services

clients. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche du Groupe Investors qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière.

Produits et services additionnels

Le Groupe Investors offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

Revue des résultats opérationnels par secteur

Le bénéfice avant intérêts et impôt du Groupe Investors est présenté dans le tableau 8.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2013 COMPARATIVEMENT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2012

Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires[†] et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements fournis à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 270,1 M\$ au premier trimestre de 2013, en baisse de 10,9 M\$, ou 3,9 %, par rapport à 281,0 M\$ en 2012.

La diminution nette des honoraires de gestion au premier trimestre est principalement liée à ce qui suit :

- La diminution du taux des frais de gestion, établi à 176,2 points de base de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement en 2013, comparativement à 189,1 points de base en 2012. Les variations du taux des frais de gestion sont

principalement attribuables aux améliorations à la tarification et aux produits dont il est question à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du présent rapport de gestion.

- Une diminution de 2,3 M\$ liée au fait que le trimestre comptait une journée civile de moins en 2013 qu'en 2012.

La diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation de 4,0 % de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement au cours du trimestre, comme l'illustre le tableau 7.

Par ailleurs, le Groupe Investors a renoncé à une partie des honoraires de gestion relatifs à ses fonds du marché monétaire afin de s'assurer que ces fonds continuent de donner un rendement positif, ce qui a eu une incidence sur les produits tirés des honoraires de gestion et les taux moyens des honoraires de gestion pour les deux périodes. Ces renoncations ont totalisé 0,9 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 1,0 M\$ à l'exercice précédent.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs fournis à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires fournis à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires d'administration ont totalisé 57,6 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 55,5 M\$ à l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 3,8 %.

TABLEAU 8 : RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – GROUPE INVESTORS

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2012	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2012	31 MARS 2012
Produits					
Honoraires de gestion	270,1 \$	266,6 \$	281,0 \$	1,3 %	(3,9) %
Honoraires d'administration	57,6	55,8	55,5	3,2	3,8
Honoraires de distribution	46,5	49,1	49,3	(5,3)	(5,7)
	374,2	371,5	385,8	0,7	(3,0)
Produits tirés des placements nets et autres produits	18,4	13,5	21,5	36,3	(14,4)
	392,6	385,0	407,3	2,0	(3,6)
Charges					
Commissions	67,4	71,4	70,3	(5,6)	(4,1)
Primes de rétention de l'actif	53,7	51,8	53,3	3,7	0,8
Charges autres que les commissions	99,3	94,5	93,1	5,1	6,7
	220,4	217,7	216,7	1,2	1,7
Bénéfice avant intérêts et impôt	172,2 \$	167,3 \$	190,6 \$	2,9 %	(9,7) %

Les produits tirés des honoraires ont subi l'incidence de la variation de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent essentiellement des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- La prestation de services bancaires par l'intermédiaire de Solutions Bancaires†.

Les produits tirés des honoraires de distribution se sont chiffrés à 46,5 M\$ pour le premier trimestre de 2013, en baisse de 2,8 M\$ par rapport à 49,3 M\$ en 2012. Cette diminution tient à l'incidence des changements apportés aux taux des frais de distribution des fonds de type portefeuille au troisième trimestre de 2012, aux diminutions des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits bancaires ainsi qu'à la diminution des frais de rachat. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés. Ces diminutions ont été

contrebalancées en partie par la hausse des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires, ainsi que les intérêts réalisés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres et les prêts hypothécaires liés aux activités d'intermédiaire. Le Groupe Investors comptabilise au poste Produits tirés des placements nets l'écart entre les produits tirés des placements et les charges d'intérêts. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur le passif-dépôts et sur la dette bancaire, le cas échéant.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 18,4 M\$ au premier trimestre de 2013, en baisse de 3,1 M\$ par rapport à 21,5 M\$ en 2012.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 17,9 M\$ au premier trimestre de 2013 comparativement à 21,2 M\$ en 2012, soit une diminution de 3,3 M\$. Le tableau 9 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre considéré. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables à ce qui suit :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés, qui ont diminué de 2,4 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2013 pour s'établir à 10,5 M\$.

TABLEAU 9 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – GROUPE INVESTORS

(en M\$)	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2012	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2012	31 MARS 2012
(Aux)					
Prêts hypothécaires gérés	7 513 \$	7 330 \$	6 503 \$	2,5 %	15,5 %
Prêts hypothécaires détenus temporairement¹	227 \$	238 \$	435 \$	(4,6) %	(47,8) %
(Trimestres clos les)					
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Programmes TH LNH et OHC	3 264 \$	3 068 \$	2 653 \$	6,4 %	23,0 %
Programmes de PCAA commandité par des banques	1 305	1 264	1 046	3,2	24,8
Titrisations	4 569	4 332	3 699	5,5	23,5
Autres	2 837	2 866	2 647	(1,0)	7,2
	7 406 \$	7 198 \$	6 346 \$	2,9 %	16,7 %
Prêts hypothécaires montés²	503 \$	396 \$	589 \$	27,0 %	(14,6) %
Ventes de prêts hypothécaires³ aux parties suivantes :					
Titrisations	351 \$	572 \$	512 \$	(38,6) %	(31,4) %
Autres ⁴	274	263	165	4,2	66,1
	625 \$	835 \$	677 \$	(25,1) %	(7,7) %
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	36,8 \$	36,9 \$	35,6 \$	(0,3) %	3,4 %
Charges d'intérêts	26,3	25,2	22,7	4,4	15,9
Produits d'intérêts nets	10,5	11,7	12,9	(10,3)	(18,6)
Profit sur ventes ⁵	5,6	4,3	3,7	30,2	51,4
Ajustements de la juste valeur et autres produits	1,8	(3,1)	4,6	n.s.	(60,9)
	17,9 \$	12,9 \$	21,2 \$	38,8 %	(15,6) %

1. Les activités liées aux prêts hypothécaires détenus temporairement comprennent les financements, les renouvellements et les refinancements de prêts hypothécaires.

2. Excluent les renouvellements et les refinancements.

3. Représentent les montants en capital vendus.

4., 5. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits tirés de ces ventes.

Cette diminution tient à la réduction de la proportion de certains prêts titrisés contenue dans les programmes de PCAA, dont la marge nette de produits d'intérêts est actuellement plus élevée que celle sur les prêts titrisés en vertu du Programme OHC.

- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels, qui ont augmenté de 1,9 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2013 pour atteindre 5,6 M\$. La hausse des profits est attribuable à l'accroissement des volumes des ventes de prêts hypothécaires aux

investisseurs institutionnels et à certains fonds communs de placement gérés par le Groupe Investors.

- Les ajustements de la juste valeur et autres produits, qui ont diminué de 2,8 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2013 pour atteindre 1,8 M\$. La diminution au cours du trimestre reflète les ajustements favorables de la juste valeur apportés en 2012 aux swaps utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus à des tiers ou titrisés.

Charges

Le Groupe Investors engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Les charges au titre des commissions de vente différées comprennent l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 67,4 M\$ pour le premier trimestre de 2013, en baisse de 2,9 M\$ par rapport à 70,3 M\$ en 2012. Cette diminution résulte principalement de la diminution de l'amortissement des commissions liées aux fonds communs de placement et de la baisse des radiations du solde non amorti des commissions de vente différées.

La charge liée aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif est constituée des éléments suivants :

- Les primes de rétention de l'actif, dont le calcul est fondé sur la valeur de certains actifs gérés, ont diminué de 0,1 M\$ au premier trimestre de 2013 pour s'établir à 45,2 M\$ par rapport à 2012.
- Les primes supplémentaires de rétention de l'actif, qui sont une composante de la rémunération différée visant à promouvoir le maintien en fonction des conseillers, sont fondées sur l'actif géré à la fin de chaque exercice. La charge liée aux primes supplémentaires de rétention de l'actif a augmenté de 0,5 M\$ par rapport à 2012 pour s'établir à 8,5 M\$ au premier trimestre de 2013.

Les charges autres que les commissions engagées par le Groupe Investors sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés aux fonds communs de placement gérés. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 99,3 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 93,1 M\$ en 2012, ce qui constitue une augmentation de 6,2 M\$, ou 6,7 %. Les changements aux directives comptables des IFRS et les modifications des hypothèses actuarielles liées au régime de retraite à prestations définies de la Société comptent pour 1,6 M\$

de cette augmentation. De plus, en raison de l'application rétroactive des changements aux directives comptables des IFRS, les charges au titre des régimes de retraite constatées au premier trimestre de 2012 ont augmenté de 1,0 M\$ par rapport aux charges au titre des régimes de retraite constatées dans les états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2012 de la Société financière IGM Inc. La rubrique « Changements de méthodes comptables » du présent rapport de gestion et les notes 2 et 6 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet du régime de retraite à prestations définies de la Société.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2013 COMPARATIVEMENT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2012

Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires de gestion ont augmenté de 3,5 M\$, ou 1,3 %, pour s'établir à 270,1 M\$ au premier trimestre de 2013, par rapport au quatrième trimestre de 2012. L'augmentation des produits tirés des honoraires de gestion résulte de l'augmentation de 4,0 % de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement, comme il est indiqué dans le tableau 7. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution de 6,0 M\$ résultant du fait que le premier trimestre comptait deux journées civiles de moins que le quatrième trimestre de 2012.

Les renoncations relatives aux fonds du marché monétaire ont totalisé 0,9 M\$ au premier trimestre de 2013 comparativement à 1,0 M\$ au quatrième trimestre de 2012.

Les honoraires d'administration ont augmenté pour s'établir à 57,6 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 55,8 M\$ au quatrième trimestre de 2012. La hausse nette découle de l'augmentation de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement par rapport au quatrième trimestre de 2012.

Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 46,5 M\$ au premier trimestre de 2013, ont diminué de 2,6 M\$ par rapport à 49,1 M\$ au quatrième trimestre, principalement en raison d'une diminution de 1,9 M\$ des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance et d'une diminution de 0,6 M\$ des produits tirés des frais de rachat.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 18,4 M\$ au premier trimestre de 2013 comparativement à 13,5 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une augmentation de 4,9 M\$ principalement liée aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 17,9 M\$ pour le premier trimestre de 2013, en hausse de 5,0 M\$ par rapport à 12,9 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 9. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont principalement attribuables aux ajustements de la juste valeur et autres produits, qui ont augmenté, passant d'un montant négatif de 3,1 M\$ à 1,8 M\$. L'augmentation est attribuable à une diminution de 0,9 M\$ des frais d'assurance du portefeuille au cours du trimestre, en raison de la diminution du volume de prêts assurés, et aux ajustements favorables de la juste valeur des dérivés relatifs aux activités de titrisation par suite des fluctuations des taux d'intérêt et d'une baisse des activités de remboursements anticipés.

Charges

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 67,4 M\$, comparativement à 71,4 M\$ au trimestre précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du volume d'autres produits et services financiers distribués, à la diminution de l'amortissement des commissions liées aux fonds communs

de placement, ainsi qu'à la baisse des rachats de fonds communs de placement vendus avec frais d'acquisition différés, qui ont donné lieu à une diminution des radiations du solde non amorti des commissions de vente différées. Les charges liées aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif ont augmenté de 1,9 M\$ pour s'établir à 53,7 M\$ au premier trimestre de 2013; cette augmentation est conforme à la variation de l'actif géré.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 99,3 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 4,8 M\$, ou 5,1 %, par rapport à 94,5 M\$ au quatrième trimestre de 2012. Les changements aux directives comptables des IFRS et les modifications des hypothèses actuarielles liées aux régimes de retraite à prestations définies de la Société comptent pour 1,8 M\$ de cette augmentation. De plus, en raison de l'application rétroactive des changements aux directives comptables des IFRS, les charges au titre des régimes de retraite constatées au quatrième trimestre de 2012 ont augmenté de 1,0 M\$ par rapport aux charges au titre des régimes de retraite constatées dans les états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2012 de la Société financière IGM Inc. La rubrique « Changements de méthodes comptables » du présent rapport de gestion et les notes 2 et 6 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet du régime de retraite à prestations définies de la Société.

Mackenzie

Revue des activités

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des courtiers, des conseillers, des investisseurs et des employés convergent. La démarche d'entreprise de Mackenzie suit les tendances et les pratiques actuelles du secteur des services financiers à l'échelle mondiale et notre plan stratégique se concentre sur les points suivants :

- L'obtention d'un rendement de placements à long terme constant.
- L'offre d'une gamme diversifiée de solutions de placement pour les conseillers financiers et les investisseurs.
- L'établissement et le renforcement continus de nos relations de distribution.
- La maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant les ressources sur les initiatives qui profitent directement à la gestion de placements, à la distribution et à l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de bâtir une entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Notre modèle de vente est fondé sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie développe de nouvelles activités institutionnelles dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite et en réponse aux demandes de propositions.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements. À cet égard, en 2012, Mackenzie a ouvert une filiale aux États-Unis qui vend des services de gestion de placement aux clients institutionnels, en plus de constituer et de doter en personnel une filiale de gestion de placements à Singapour. En avril 2013, la filiale de Mackenzie à Singapour a obtenu l'autorisation des autorités monétaires de Singapour et elle a été nommée sous-conseillère pour deux mandats de fonds de Mackenzie.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré est présenté au tableau 10.

La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les facteurs suivants : 1) l'augmentation ou la diminution de la valeur de marché des titres détenus dans les portefeuilles de placements; 2) le volume des ventes par rapport au volume des rachats; 3) les acquisitions d'entreprises.

Rendement des fonds

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 mars 2013, 45 %, 52 % et 65 % des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la note attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 31 mars 2013, 85 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie mesuré par Morningstar[†] était noté trois étoiles ou mieux et 38 % était noté quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 81 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 42 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2013.

TABLEAU 10 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2012	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2012	31 MARS 2012
Ventes	3 277,9 \$	2 842,0 \$	2 720,6 \$	15,3 %	20,5 %
Rachats	3 023,9	3 846,5	3 653,6	(21,4)	(17,2)
Ventes nettes (rachats nets)	254,0	(1 004,5)	(933,0)	n.s.	n.s.
Rendement du marché et produits	2 533,5	1 474,2	3 647,4	71,9	(30,5)
Variation de l'actif, montant net	2 787,5	469,7	2 714,4	n.s.	2,7
Actif au début	61 477,4	61 007,7	61 652,0	0,8	(0,3)
Actif à la fin	64 264,9 \$	61 477,4 \$	64 366,4 \$	4,5 %	(0,2) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	42 410,2 \$	40 394,4 \$	41 534,9 \$	5,0 %	2,1 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	21 854,7	21 083,0	22 831,5	3,7	(4,3)
	64 264,9 \$	61 477,4 \$	64 366,4 \$	4,5 %	(0,2) %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	41 725,1 \$	39 746,0 \$	40 922,3 \$	5,0 %	2,0 %
Total de l'actif moyen mensuel¹	63 268,3 \$	60 905,6 \$	63 829,5 \$	3,9 %	(0,9) %

1. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes.

Modifications à l'offre de produits de fonds communs de placement

La gamme diversifiée de produits de placement de Mackenzie est conçue pour répondre aux besoins des investisseurs et pour les aider à atteindre leurs objectifs. Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients.

Le 23 avril 2013, Mackenzie a annoncé qu'elle apportait diverses améliorations à ses produits afin de simplifier et de renforcer sa gamme de produits de fonds communs de placement. Les améliorations aux produits sont de diverses natures :

- Réorganisation et fusion proposées de fonds – Mackenzie propose de fusionner 29 fonds dont les mandats d'investissement sont restreints, ainsi que des fonds de moindre envergure ou dont les objectifs d'investissement se recourent.
- Lancement de fonds – le lancement des deux fonds à revenu fixe suivants est prévu le ou vers le 7 mai 2013 : le Fonds d'obligations stratégiques Mackenzie et le Fonds de revenu à taux variable Mackenzie. Les deux fonds seront gérés par l'équipe des placements à revenu fixe de Mackenzie, et ils permettront de compléter la gamme de fonds à revenu fixe de Mackenzie.
- Améliorations de fonds – depuis le 1^{er} mai 2013, l'équipe des placements à revenu fixe de Mackenzie assure la gestion de la portion en titres à revenu fixe des fonds équilibrés suivants : le Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy, le Fonds de croissance et de revenu Mackenzie Ivy et le Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill. Grâce à ces changements, la portion en titres à revenu fixe de chacun des fonds équilibrés de Mackenzie sera gérée par une équipe spécialisée en revenu fixe.
- Changement de nom de certaines équipes de placement – en vue de clarifier les choix d'investissements pour les conseillers, plusieurs équipes de placement de Mackenzie seront désormais nommées en fonction de leur domaine d'expertise au lieu d'être désignées par le nom d'une sous-marque.
- Améliorations proposées aux objectifs de placement – les objectifs de placement des fonds suivants seront améliorés : le Fonds entreprise Mackenzie Ivy et la Catégorie Mackenzie Ivy Entreprise, le Fonds mondial de revenu d'infrastructures Mackenzie Universal et la Catégorie Mackenzie Universal Croissance nord-américaine.
- Nouvelles règles d'appellation des fonds – à compter du 15 juillet 2013 (du 26 juillet pour les fonds dont l'objectif de placement change), Mackenzie modifiera

les noms de certains de ses fonds afin de s'assurer que le nom des fonds décrit adéquatement leur mandat et leur objectif de placement.

Le 5 avril 2013, Mackenzie a annoncé qu'elle interrompait les achats de parts de certains fonds qui ont recours à des opérations de requalification afin d'offrir aux investisseurs une exposition avantageuse sur le plan fiscal. Cette mesure fait suite aux changements proposés aux lois fiscales canadiennes annoncés dans le budget fédéral 2013. Mackenzie continue d'évaluer l'incidence potentielle des propositions contenues dans le budget et, lorsque tous les détails seront connus, elle déterminera quelles sont les meilleures mesures à prendre à long terme relativement à ces fonds.

Variation de l'actif géré – premier trimestre de 2013 par rapport au premier trimestre de 2012

Au 31 mars 2013, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 64,3 G\$, soit une baisse de 0,2 %, comparativement à 64,4 G\$ au 31 mars 2012. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 42,4 G\$ au 31 mars 2013, soit une hausse de 2,1 %, comparativement à 41,5 G\$ au 31 mars 2012. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 21,9 G\$ au 31 mars 2013, soit une baisse de 4,3 % par rapport à 22,8 G\$ à l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, les ventes brutes de Mackenzie se sont chiffrées à 3,3 G\$, soit une hausse de 20,5 %, comparativement à 2,7 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats se sont chiffrés à 3,0 G\$, soit une baisse de 17,2 %, comparativement à 3,6 G\$ à l'exercice précédent. Les ventes nettes pour le trimestre clos le 31 mars 2013 se sont établies à 0,3 G\$, comparativement à des rachats nets de 0,9 G\$ à l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 2,5 G\$, comparativement à une augmentation de 3,6 G\$ à l'exercice précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 1,7 G\$, comparativement à 1,8 G\$ au premier trimestre de 2012. Au 31 mars 2013, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long

terme s'établissait à 17,3 %, comparativement à 16,2 % à l'exercice précédent. Le plus récent taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds à long terme disponible pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 15,3 % au 31 décembre 2012. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Variation de l'actif géré – premier trimestre de 2013 par rapport au quatrième trimestre de 2012

Au 31 mars 2013, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 64,3 G\$, soit une hausse de 4,5 %, comparativement à 61,5 G\$ au 31 décembre 2012, comme le présente le tableau 10. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie a augmenté de 5,0 %, pour s'établir à 42,4 G\$ au cours du trimestre, et les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie ont augmenté de 3,7 %, pour s'établir à 21,9 G\$ au 31 mars 2013.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 1,7 G\$, comparativement à 2,3 G\$ au trimestre clos le 31 décembre 2012. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme était de 16,9 % pour le trimestre clos le 31 mars 2013, comparativement à 23,2 % au quatrième trimestre de 2012. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2012, les activités de ventes brutes et de rachats de Mackenzie ont subi l'incidence de transactions de rééquilibrage dans le canal des alliances stratégiques. Ces transactions ont donné lieu à des ventes brutes de 556 M\$ et à des rachats de 620 M\$. Exception faite des transactions de rééquilibrage effectuées au cours de ce trimestre, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme était de 16,9 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2012.

Revue des résultats opérationnels par secteur

Le tableau 11 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2013 COMPARATIVEMENT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2012

Produits

Mackenzie tire la plus grande partie de ses produits des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la répartition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants. Mackenzie offre également certaines séries de ses fonds communs de placement assorties de frais de gestion pour des programmes tarifés, une clientèle institutionnelle et des programmes de placement de tierces parties offerts par des banques, des compagnies d'assurances et des courtiers en valeurs mobilières. Mackenzie ne verse pas de commissions pour ces séries de fonds communs de placement qui ne sont

pas destinées aux épargnants. Au 31 mars 2013, ces séries de fonds représentaient 26,0 % de l'actif des fonds communs de placement, soit 11,0 G\$, comparativement à 24,9 %, ou 10,4 G\$, au 31 mars 2012.

Les honoraires de gestion se sont établis à 161,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, soit une baisse de 2,7 M\$, ou 1,6 %, comparativement à 164,0 M\$ à l'exercice précédent. La variation des honoraires de gestion coïncide avec la diminution de la moyenne du total de l'actif géré de Mackenzie combinée à une modification de la répartition de l'actif géré. La moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 63,3 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, comparativement à 63,8 G\$ en 2012, ce qui constitue une diminution de 0,9 %. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 103,4 points de base au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, comparativement à 103,3 points de base en 2012. En outre, le premier trimestre de 2013 comptait une journée civile de moins que le premier trimestre de 2012, ce qui a aussi contribué à la diminution des honoraires de gestion d'un exercice à l'autre.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds communs de placement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 25,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, comparativement à 26,9 M\$ en 2012.

Depuis le 1^{er} août 2007, Mackenzie assume les charges opérationnelles des fonds Mackenzie autres que la TPS

TABLEAU 11 : RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – MACKENZIE

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2012	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2012	31 MARS 2012
Produits					
Honoraires de gestion	161,3 \$	156,5 \$	164,0 \$	3,1 %	(1,6) %
Honoraires d'administration	25,4	26,1	26,9	(2,7)	(5,6)
Honoraires de distribution	3,8	3,6	5,0	5,6	(24,0)
	190,5	186,2	195,9	2,3	(2,8)
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,7	0,4	(0,2)	n.s.	n.s.
	192,2	186,6	195,7	3,0	(1,8)
Charges					
Commissions	18,9	18,6	22,2	1,6	(14,9)
Commissions de suivi	47,7	44,6	46,0	7,0	3,7
Charges autres que les commissions	66,6	61,1	65,7	9,0	1,4
	133,2	124,3	133,9	7,2	(0,5)
Bénéfice avant intérêts et impôt	59,0 \$	62,3 \$	61,8 \$	(5,3) %	(4,5) %

et la TVH et certains frais déterminés associés aux fonds, moyennant des frais d'administration à taux fixe pour chacun des fonds, en fonction des critères suivants :

- Les fonds qui existaient au 1^{er} août 2007 pourraient devoir payer à Mackenzie un ajustement mensuel lié aux charges opérationnelles si la moyenne mensuelle de l'actif net combiné de la totalité des fonds et des séries de Mackenzie qui étaient visés par la proposition touchant la méthode d'imputation des frais d'administration, approuvée par les investisseurs le 7 août 2007, diminue pour atteindre 95 % du total de l'actif net au 1^{er} août 2007. Si ce montant est payable, Mackenzie aura droit à un ajustement lié aux charges opérationnelles pour ce mois, et ce, pour chacun des fonds et chacune des séries, ajustement qui fera en sorte que toutes les séries, collectivement, paieront pour le mois en question les frais d'administration qu'elles auraient payés si l'actif net mensuel avait totalisé 95 % de l'actif net au 1^{er} août 2007 tout au long du mois.
- L'ajustement mensuel lié aux charges opérationnelles se poursuivra jusqu'au premier mois où le volume de l'actif moyen dépassera 95 % du volume de l'actif net au 1^{er} août 2007. Si, au cours d'un mois ultérieur, l'actif net mensuel augmente pour s'établir à un montant équivalant ou supérieur à 95 % de l'actif net au 1^{er} août 2007, l'ajustement lié aux charges opérationnelles ne sera plus payable.

En raison du volume de l'actif de ses fonds communs de placement, Mackenzie a continué de recevoir un ajustement lié aux charges opérationnelles au cours de la période considérée. L'ajustement lié aux charges opérationnelles, chiffré à 4,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, est demeuré stable par rapport à l'ajustement lié aux charges opérationnelles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les honoraires de distribution pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour être de zéro après sept ans. Les honoraires de distribution pour l'actif comportant des frais modérés commencent à 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour être de zéro après trois ans. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 3,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, en baisse de 1,2 M\$ comparativement à 5,0 M\$ à l'exercice précédent.

Charges

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 133,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, ce qui représente une baisse de 0,7 M\$, ou 0,5 %, par rapport à 133,9 M\$ à l'exercice précédent.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les charges au titre des commissions de vente différées comprennent l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Mackenzie amortit ses commissions de vente sur une période maximale de trois ans à compter de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais modérés et sur une période maximale de sept ans à partir de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais d'acquisition différés. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 18,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, comparativement à 22,2 M\$ à l'exercice précédent. Ces diminutions sont cohérentes avec la réduction des montants versés au titre des commissions de vente différées au cours des dernières années et avec l'amortissement accéléré des commissions de vente différées relatives aux rachats.

Les commissions de suivi versées aux courtiers sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement et varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 47,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, soit une hausse de 1,7 M\$, ou 3,7 %, par rapport à 46,0 M\$ à l'exercice précédent. La variation des commissions de suivi est conforme à la hausse de 2,0 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre et à la variation de la composition de l'actif au sein des fonds communs de placement de Mackenzie, qui a donné lieu à une augmentation du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont établies à 45,7 points de base pour le trimestre clos le 31 mars 2013, comparativement à 45,0 points de base à l'exercice précédent.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 66,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, soit une hausse de 0,9 M\$, ou 1,4 %, par rapport à 65,7 M\$ à l'exercice

précédent. Mackenzie assure une gestion active de ses charges autres que les commissions de façon à accroître ses capacités opérationnelles futures tout en investissant dans les activités visant à générer des produits en vue de faire croître davantage l'entreprise.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2013 COMPARATIVEMENT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2012

Produits

Les honoraires de gestion se sont élevés à 161,3 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 4,8 M\$, ou 3,1 %, par rapport à 156,5 M\$ au quatrième trimestre de 2012. Les facteurs suivants ont contribué à cette augmentation nette :

- La moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 63,3 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 60,9 G\$ au trimestre clos le 31 décembre 2012, ce qui constitue une augmentation de 3,9 %.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 103,4 points de base au cours du trimestre considéré, comparativement à 102,2 points de base au quatrième trimestre de 2012.
- Le premier trimestre de 2013 comptait deux jours civils de moins que le quatrième trimestre de 2012.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 25,4 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 0,7 M\$, ou 2,7 %, par rapport à 26,1 M\$ au trimestre précédent. Les honoraires d'administration du trimestre considéré incluaient un ajustement lié aux charges opérationnelles des fonds de 4,1 M\$, comparativement à 5,0 M\$ au quatrième trimestre de 2012.

Charges

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 133,2 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 8,9 M\$, ou 7,2 %, par rapport à 124,3 M\$ au quatrième trimestre de 2012.

La charge liée aux commissions, qui représente l'amortissement des commissions de vente, s'est chiffrée à 18,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2013, comparativement à 18,6 M\$ au quatrième trimestre de 2012.

Les commissions de suivi se sont établies à 47,7 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une augmentation de 3,1 M\$, ou 7,0 %, comparativement à 44,6 M\$ au quatrième trimestre de 2012. La variation des commissions de suivi est conforme à l'augmentation de 5,0 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, à laquelle s'ajoute la modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie, qui a donné lieu à une hausse du taux effectif des commissions de suivi, qui s'est établi à 45,7 points de base, par rapport à 44,9 points de base au quatrième trimestre de 2012.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 66,6 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 5,5 M\$, ou 9,0 %, par rapport à 61,1 M\$ au quatrième trimestre de 2012. En raison de l'augmentation des activités de vente et des volumes de transactions au premier trimestre de l'exercice et du caractère saisonnier de certaines charges, les charges autres que les commissions de Mackenzie sont généralement plus élevées pour le premier trimestre de l'exercice que pour les autres trimestres.

Activités internes et autres

Revue des résultats opérationnels par secteur

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs Groupe Investors ou Mackenzie, la quote-part du résultat de sa société affiliée, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), revenant à la Société, les résultats opérationnels

d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

Le tableau 12 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

TABLEAU 12 : RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2013	31 DÉC. 2012	31 MARS 2012	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2012	31 MARS 2012
Produits					
Produits tirés des honoraires	45,2 \$	41,7 \$	45,4 \$	8,4 %	(0,4) %
Produits tirés des placements nets et autres produits	22,7	24,8	24,6	(8,5)	(7,7)
	67,9	66,5	70,0	2,1	(3,0)
Charges					
Commissions	30,3	27,0	29,6	12,2	2,4
Charges autres que les commissions	12,0	8,2	12,3	46,3	(2,4)
	42,3	35,2	41,9	20,2	1,0
Bénéfice avant intérêts et impôt	25,6 \$	31,3 \$	28,1 \$	(18,2) %	(8,9) %

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2013 COMPARATIVEMENT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2012

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 22,7 M\$ au premier trimestre de 2013, en baisse de 1,9 M\$ par rapport à 2012. Cette diminution est principalement attribuable à un ajustement favorable de la juste valeur constaté au premier trimestre de 2012 relativement aux billets restructurés des conduits multicédants du véhicule d'actifs cadre (le « VAC »).

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,1 M\$ au premier trimestre de 2013 par rapport au trimestre correspondant de 2012.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2013 COMPARATIVEMENT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2012

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 22,7 M\$ au premier trimestre de 2013, soit une baisse de 2,1 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution de la quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société, comme en fait état la section intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Au premier trimestre de 2013, le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 3,2 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'établissait à 12,1 G\$ au 31 mars 2013, comparativement à 12,0 G\$ au 31 décembre 2012.

TITRES

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 13.

Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente incluent les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat. Les pertes subséquentes sont aussi constatées dans le bénéfice net.

Titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les Obligations hypothécaires du Canada. Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Dans le cadre de ses activités continues de gestion du risque de taux d'intérêt liées à sa participation au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), la Société a acheté des Obligations hypothécaires du Canada pour la première fois en 2009. Ces obligations sont financées au moyen de pensions livrées sur titres, lesquelles représentent des transactions de financement à court terme dans le cadre desquelles

la Société vend des titres qu'elle détient déjà et s'engage simultanément à racheter les mêmes titres à un prix convenu à une date future déterminée.

Les Obligations hypothécaires du Canada avaient une juste valeur de 225,6 M\$ au 31 mars 2013. L'obligation de racheter les titres est inscrite au coût amorti et avait une valeur comptable de 226,9 M\$. Les charges d'intérêts relatives à ces obligations sont constatées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 14.

Les prêts comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 41,3 % du total de l'actif au 31 mars 2013, comparativement à 41,1 % au 31 décembre 2012. Ils comprennent les prêts qui sont :

- vendus à des programmes de titrisation – ces prêts sont vendus à des fiducies de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 mars 2013, un passif correspondant de 4,8 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 4,7 G\$ au 31 décembre 2012;
- liés aux activités d'intermédiaire – ces prêts sont détenus par la Société afin de tirer des intérêts des activités de dépôt de la Société;
- liés aux activités bancaires hypothécaires – ces prêts sont détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par le Groupe Investors sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, incluant des

TABLEAU 13 : TITRES

(en M\$)	31 MARS 2013		31 DÉCEMBRE 2012	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Fonds d'investissement exclusifs	36,9 \$	38,4 \$	35,4 \$	36,7 \$
Juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	6,3	6,7	6,0	6,1
Obligations hypothécaires du Canada	220,4	225,6	220,4	225,5
	226,7	232,3	226,4	231,6
	263,6 \$	270,7 \$	261,8 \$	268,3 \$

TABLEAU 14 : PRÊTS

(en M\$)

31 MARS 2013 31 DÉCEMBRE 2012

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
Prêts et créances		
Vendus dans le cadre de programmes de titrisation	4 692,9 \$	4 639,0 \$
Activités d'intermédiaire	30,7	35,1
	4 723,6	4 674,1
Moins : provision collective	0,7	0,7
	4 722,9	4 673,4
Détenus à des fins de transaction		
Activités bancaires hypothécaires	261,4	248,8
	4 984,3 \$	4 922,2 \$

programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Le Groupe Investors gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 9,5 G\$, dont une tranche de 2,0 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'intermédiaire du Programme OHC, ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est limité grâce à l'assurance. En vertu des IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci

sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti; ii) les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires.

Au premier trimestre de 2013, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 349 M\$, comparativement à 505 M\$ en 2012. La juste valeur des droits conservés de la Société se chiffrait à 61,6 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 69,1 M\$ au 31 décembre 2012. Les droits conservés par la Société à l'égard des prêts titrisés comprennent les comptes de réserve en trésorerie de 18,7 M\$, qui sont reflétés dans le bilan, et les droits à la marge excédentaire future de 95,6 M\$, qui ne sont pas reflétés dans le bilan. Les droits conservés comprennent également la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Cette composante du swap est constatée dans le bilan et sa juste valeur négative s'établit à 52,7 M\$ au 31 mars 2013. La rubrique « Instruments financiers » du présent rapport de gestion et la note 4 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société.

PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La participation dans une société affiliée, qui correspond à la participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), est constituée d'une participation de 4 % et d'un placement en reçus de souscription de Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements

nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2013 par rapport à la période correspondante de 2012 est présentée au tableau 15.

Le 12 mars 2013, la Société a acheté 1,95 million de reçus de souscription de Lifeco au prix de 25,70 \$ par reçu de souscription. Les reçus de souscription sont inscrits au coût et sont échangeables contre des actions ordinaires de Lifeco à la clôture de l'acquisition, par cette dernière, d'Irish Life Group Limited. Par suite de cette transaction, la Société conservera sa participation actuelle d'environ 4 % dans Lifeco.

TABLEAU 15 : PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

<i>(en M\$)</i>	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
Participation dans une société affiliée :		
Participation dans une société affiliée – méthode de la mise en équivalence	612,1 \$	600,4 \$
Reçus de souscription	50,1	–
	662,2 \$	600,4 \$
Trimestres clos les <i>(en M\$)</i>	31 MARS 2013	31 MARS 2012
Participation dans une société affiliée – méthode de la mise en équivalence		
Solde au début		
Données présentées antérieurement	621,1 \$	612,5 \$
Changement de méthode comptable	(20,7)	(14,0)
Données retraitées	600,4	598,5
Quote-part du bénéfice	19,3	19,6
Dividendes reçus	(11,6)	(11,6)
Quote-part des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) et autres ajustements	4,0	(10,1)
Solde à la fin	612,1 \$	596,4 \$
Juste valeur à la fin	1 029,0 \$	925,8 \$

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 977,0 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 1,06 G\$ et à 889,9 M\$ au 31 décembre 2012 et au 31 mars 2012, respectivement. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 14,3 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 11,9 M\$ et à 14,2 M\$ au 31 décembre 2012 et au 31 mars 2012, respectivement, comme l'illustre le tableau 16.

Le fonds de roulement totalisait 1 008,6 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 1 036,2 M\$ et à 1 009,6 M\$ au 31 décembre 2012 et au 31 mars 2012, respectivement. Le fonds de roulement exclut les activités de dépôt de la Société.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement de l'achat d'actions ordinaires lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») a totalisé 329,0 M\$ au premier trimestre de

2013, comparativement à 359,5 M\$ au premier trimestre de 2012 et à 334,1 M\$ au quatrième trimestre de 2012. Le BAIIA pour chaque période considérée exclut l'incidence de l'amortissement des commissions de vente différées, qui ont totalisé 63,9 M\$ au premier trimestre de 2013, comparativement à 70,0 M\$ au premier trimestre de 2012 et à 64,5 M\$ au quatrième trimestre de 2012. En plus de constituer une importante mesure complémentaire de rendement, le BAIIA est une mesure utilisée couramment par les analystes de placements et les agences de notation pour évaluer les sociétés de gestion d'actifs.

Se reporter à la rubrique « Instruments financiers » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 17, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2013. En 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 82,1 M\$, comparativement à une diminution de 162,5 M\$ en 2012.

Les activités opérationnelles, avant les commissions versées, ont généré 195,6 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, comparativement à 183,7 M\$ en 2012. Les commissions en trésorerie versées se sont chiffrées à 78,0 M\$ en 2013, comparativement à 72,2 M\$ en 2012. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, déduction faite des commissions versées, se sont établis à 117,6 M\$ en 2013, comparativement à 111,5 M\$ en 2012.

Voici à quoi ont trait les activités de financement au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à 2012 :

TABLEAU 16 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

<i>(en M\$)</i>	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012	31 MARS 2012
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,3 \$	11,9 \$	14,2 \$
Débiteurs et autres montants à recevoir	145,0	136,6	119,0
Prêts	24,1	27,5	27,8
Total de l'actif	183,4 \$	176,0 \$	161,0 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	170,3 \$	163,2 \$	147,1 \$
Autres passifs	1,0	1,0	1,0
Capitaux propres	12,1	11,8	12,9
Total du passif et des capitaux propres	183,4 \$	176,0 \$	161,0 \$

TABLEAU 17 : FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2013	31 MARS 2012	VARIATION (%)
Activités opérationnelles			
Avant paiement des commissions	195,6 \$	183,7 \$	6,5 %
Commissions payées	(78,0)	(72,2)	(8,0)
Dédution faite des commissions payées	117,6	111,5	5,5
Activités de financement	(85,8)	13,2	n.s.
Activités d'investissement	(113,9)	(287,2)	60,3
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(82,1)	(162,5)	49,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 059,1	1 052,4	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	977,0 \$	889,9 \$	9,8 %

- Une augmentation nette de 7,1 M\$ des dépôts et des certificats en 2013, comparativement à une diminution nette de 3,6 M\$ en 2012.
- Un produit net de 1,5 M\$ en 2013 relatif aux obligations liées à des actifs vendus en vertu de pensions livrées sur titres comparativement à un versement net de 2,3 M\$ en 2012.
- Une augmentation nette de 54,7 M\$ en 2013 relative aux obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à une augmentation nette de 190,5 M\$ en 2012.
- Le produit reçu à l'émission d'actions ordinaires de 7,1 M\$ en 2013, comparativement à 7,8 M\$ en 2012.
- L'achat de 424 000 actions ordinaires en 2013 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM, au coût de 18,5 M\$, comparativement à l'achat de 845 000 actions ordinaires au coût de 39,0 M\$ en 2012.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M\$ en 2013, soit le même montant qu'en 2012.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 135,5 M\$ en 2013, comparativement à 138,0 M\$ en 2012.

Voici à quoi ont principalement trait les activités d'investissement du premier trimestre de 2013 par rapport à 2012 :

- L'achat de titres totalisant 31,4 M\$ et le produit de 31,1 M\$ de la vente de titres en 2013, comparativement à 6,0 M\$ et à 7,4 M\$, respectivement, en 2012.
- L'augmentation nette des prêts de 58,1 M\$ en 2013, comparativement à une augmentation nette de 282,2 M\$ en 2012, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.

- La participation de 50,1 M\$ dans une société affiliée. La Société a acheté 1,95 million de reçus de souscription de Lifeco au prix de 25,70 \$ par reçu de souscription.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 5,8 G\$ au 31 mars 2013, soit le même montant qu'au 31 décembre 2012. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités opérationnelles continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences réglementaires en matière de capital comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des

liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences réglementaires relatives au capital.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 325 M\$ au 31 mars 2013, soit le même montant qu'au 31 décembre 2012. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 mars 2013, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2012.

Au cours du premier trimestre de 2013, la Société a acheté 424 000 actions ordinaires au coût de 18,5 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (se reporter à la note 7 des états financiers intermédiaires). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 12 avril 2013 visant jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. Les autres activités au premier trimestre de 2013 comprennent la déclaration de dividendes de 2,2 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 0,36875 \$ par action, et de dividendes de 135,4 M\$ sur actions ordinaires, ou 0,5375 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres a été mis en place afin de définir des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées, sous réserve des paramètres établis au préalable. Les achats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

À l'heure actuelle, la notation attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») à la dette de premier rang et au passif de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Services (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une perspective stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis seront faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de note de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notes ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A+ », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société par S&P, correspond à la troisième catégorie la plus élevée sur les dix catégories principales réservées aux titres d'emprunt à long terme et indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que la Société est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les sociétés mieux notées. S&P utilise les signes « + » et « - » pour indiquer la position relative du titre au sein des catégories principales.

Selon S&P, la perspective « stable » indique que S&P considère qu'il est peu probable que la notation change à moyen terme.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la troisième catégorie la plus élevée sur les dix catégories réservées aux titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité en ce qui a trait à la solvabilité et offrent une protection de l'intérêt et du capital considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables. La mention « élevée » ou « faible » indique la force relative du titre au sein de sa catégorie, et l'absence d'une telle mention indique que le titre se situe au milieu de sa catégorie.

Selon DBRS, la tendance « stable » aide les investisseurs à comprendre la façon dont elle entrevoit l'avenir du titre.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 18 présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- La juste valeur des instruments financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les crédateurs et charges à payer, les pensions livrées sur titres et certains autres passifs financiers.
- Les titres sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 13 des états financiers intermédiaires, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2013.

TABLEAU 18 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 MARS 2013		31 DÉCEMBRE 2012	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	977,0 \$	977,0 \$	1 059,1 \$	1 059,1 \$
Titres	270,7	270,7	268,3	268,3
Débiteurs et autres montants à recevoir	335,2	335,2	307,9	307,9
Prêts	4 984,3	5 033,7	4 922,2	4 969,2
Instruments financiers dérivés	62,3	62,3	63,3	63,3
Autres actifs financiers	18,3	18,3	12,1	12,1
Total de l'actif financier	6 647,8 \$	6 697,2 \$	6 632,9 \$	6 679,9 \$
Passif				
Créditeurs et charges à payer	265,1 \$	265,1 \$	293,2 \$	293,2 \$
Pensions livrées sur titres	226,9	226,9	225,4	225,4
Instruments financiers dérivés	64,4	64,4	70,8	70,8
Dépôts et certificats	170,3	172,0	163,2	164,8
Autres passifs financiers	210,4	210,4	199,0	199,0
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 755,7	4 851,0	4 700,9	4 786,7
Dette à long terme	1 325,0	1 661,9	1 325,0	1 628,9
Total du passif financier	7 017,8 \$	7 451,7 \$	6 977,5 \$	7 368,8 \$

Gestion des risques

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Le succès continu de la Société repose sur sa capacité à gérer ces risques; elle met notamment l'accent sur une solide culture de gestion des risques et une approche efficace en la matière. L'approche de la Société à cet égard repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement.

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine clairement les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité de direction. Un service de gestion des risques, des groupes de conformité des ventes et de l'entreprise, ainsi que le service d'audit interne de la Société assurent une surveillance supplémentaire.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité de direction est responsable d'assurer la surveillance de la gestion des risques d'entreprise : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) en s'assurant que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques pour vérifier s'il fonctionne efficacement.
- Le comité des stratégies de placement supervise la gestion des risques financiers auxquels est exposée la Société, soit le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité et de financement : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques financiers conformément au niveau de tolérance; ii) en contrôlant la mise en œuvre et le maintien des politiques, procédures et contrôles appropriés en vue de gérer les risques financiers, iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques financiers pour s'assurer qu'il fonctionne efficacement.
- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques, puisqu'il supervise les informations financières à fournir, les contrôles internes et l'environnement de contrôle, ainsi que les activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité de rémunération, qui supervise les politiques et pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise des conflits d'intérêts et qui recommande au conseil un code de conduite professionnelle et de déontologie.

Le comité exécutif de gestion des risques est constitué des coprésidents et chefs de la direction, du chef des services financiers, ainsi que du chef du contentieux et du chef de la conformité. Le comité est responsable d'assurer la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation concernées, soit le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel, ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de mise en évidence, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies opérationnelles et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Le service de gestion des risques assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

Un comité d'examen technique constitué de dirigeants chevronnés soutient le service de gestion des risques en procédant à un examen critique des évaluations des risques effectuées par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien. Les autres responsabilités de surveillance sont assumées par divers groupes de la Société : a) les groupes de conformité des ventes et de l'entreprise, qui sont chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements; b) la fonction de gestion des risques financiers, qui est indépendante du service des finances, à qui incombe la responsabilité d'effectuer une évaluation des procédures de gestion des risques financiers et de l'exposition à ces risques ainsi que d'assurer la conformité à la politique de placement et aux autres politiques pertinentes.

Le service d'audit interne fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société gère activement les risques qui découlent de l'utilisation d'instruments financiers. Ces risques comprennent les risques de liquidité et de financement, de crédit et de marché.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance. Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- Le contrôle à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La simulation de crise sous divers scénarios opérationnels.
- La supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2013 et de 2012, la Société a :

- obtenu une marge de crédit engagée de 200 M\$ afin de financer ses activités hypothécaires;
- continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie opérationnels.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires. Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus aux parties suivantes ou titrisés :

- Le Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et le Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors.
- Des tiers, incluant la SCHL ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.
- Des investisseurs institutionnels, grâce à des placements privés.

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. Ce statut d'émetteur et de vendeur procure à la Société des sources de financement additionnelles pour les prêts hypothécaires résidentiels. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation, lesquelles sont susceptibles de changer. Les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires est fonction de la conjoncture, qui est sujette à changement.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 19.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 525 M\$ au 31 mars 2013, soit le même montant qu'au 31 décembre 2012. Les marges de crédit au 31 mars 2013 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 350 M\$ (350 M\$ au 31 décembre 2012) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (175 M\$ au 31 décembre 2012). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 mars 2013 et au 31 décembre 2012, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées, ni sur ses marges de crédit non engagées.

La Société a accédé aux marchés financiers pour la dernière fois en décembre 2010; toutefois, sa capacité future à accéder aux marchés financiers pour réunir des fonds dépend de la conjoncture.

TABLEAU 19 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2013 (en M\$)	À VUE	MOINS DE UN AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Dépôts et certificats	144,6 \$	9,1 \$	12,4 \$	4,2 \$	170,3 \$
Instruments dérivés	–	21,4	40,0	3,0	64,4
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	830,9	3 912,9	11,9	4 755,7
Dette à long terme	–	–	150,0	1 175,0	1 325,0
Contrats de location simple ¹	–	52,3	151,4	76,3	280,0
Total des obligations contractuelles	144,6 \$	913,7 \$	4 266,7 \$	1 270,4 \$	6 595,4 \$

1. Comprendent les locaux pour bureaux et le matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements au titre des contrats de location sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie opérationnels, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment les résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2012.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si l'une des contreparties de la Société dans le cadre d'une transaction ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 mars 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 977,0 M\$ (1 059,1 M\$ au 31 décembre 2012) étaient composés de soldes de trésorerie de 72,7 M\$ (100,8 M\$ au 31 décembre 2012) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 904,3 M\$ (958,3 M\$ au 31 décembre 2012). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du

Trésor du gouvernement du Canada totalisant 183,7 M\$ (233,1 M\$ au 31 décembre 2012), de papier commercial de 393,2 M\$ (472,6 M\$ au 31 décembre 2012) garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 327,4 M\$ (252,6 M\$ au 31 décembre 2012) émises par des banques à charte canadiennes. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Les titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les Obligations hypothécaires du Canada d'une juste valeur de 225,6 M\$ (225,5 M\$ au 31 décembre 2012). La juste valeur correspond à l'exposition maximale au risque de crédit au 31 mars 2013.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles de prêts hypothécaires relatifs aux activités bancaires hypothécaires et d'intermédiaire de la Société et la suffisance de la provision collective. Au 31 mars 2013, les prêts hypothécaires totalisaient 5,0 G\$ (4,9 G\$ au 31 décembre 2012) et comprenaient les prêts hypothécaires résidentiels qui sont :

- vendus dans le cadre de programmes de titrisation, prêts qui sont classés dans les prêts et créances et qui totalisaient 4,7 G\$, comparativement à 4,6 G\$ au 31 décembre 2012. Au 31 mars 2013, un passif correspondant de 4,8 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 4,7 G\$ au 31 décembre 2012;
- liés aux activités bancaires hypothécaires de la Société, prêts qui sont classés comme détenus à des fins de transaction et qui totalisaient 261,4 M\$, comparativement à 248,8 M\$ au 31 décembre 2012.

Ces prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés;

- liés aux activités d'intermédiaire de la Société, prêts qui sont classés dans les prêts et créances et qui totalisaient 30,7 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 35,1 M\$ au 31 décembre 2012.

Au 31 mars 2013, les portefeuilles de prêts hypothécaires relatifs aux activités d'intermédiaire de la Société étaient diversifiés sur le plan géographique et étaient composés à 100 % de prêts résidentiels (100 % au 31 décembre 2012), dont 86,5 % étaient assurés (86,2 % au 31 décembre 2012). Au 31 mars 2013, les prêts hypothécaires douteux étaient de néant, comme au 31 décembre 2012. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours, établis à néant, n'avaient pas changé par rapport au 31 décembre 2012. Les caractéristiques des portefeuilles de prêts hypothécaires n'ont pas changé de façon significative en 2013.

Les TH LNH et le Programme OHC exigent que tous les prêts hypothécaires titrisés soient assurés par un assureur approuvé en cas de défaut. Les programmes de PCAA n'exigent pas que les prêts hypothécaires soient assurés; toutefois, au 31 mars 2013, 64,2 % de ces prêts étaient assurés, comparativement à 66,6 % au 31 décembre 2012. Au 31 mars 2013, le portefeuille de prêts titrisés et les prêts hypothécaires résidentiels classés comme détenus à des fins de transaction étaient assurés dans une proportion de 86,7 %, contre 88,3 % au 31 décembre 2012. Au 31 mars 2013, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 1,0 M\$, soit le même montant qu'au 31 décembre 2012. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 0,9 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 0,6 M\$ au 31 décembre 2012.

La Société conserve certains éléments du risque de crédit associé aux prêts titrisés. Au 31 mars 2013, les prêts titrisés étaient assurés contre les pertes sur créances dans une proportion de 89,7 %, comparativement à 90,2 % au 31 décembre 2012. Le risque de crédit lié aux activités de titrisation de la Société se limite à ses droits conservés. La juste valeur des droits conservés de la Société dans les prêts hypothécaires titrisés se chiffrait à 61,6 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 69,1 M\$ au 31 décembre 2012. Les droits conservés incluent ce qui suit :

- *Les comptes de réserve en trésorerie et les droits aux produits d'intérêts nets futurs*, qui se chiffraient à 18,7 M\$ (23,7 M\$ au 31 décembre 2012) et à 95,6 M\$ (101,6 M\$ au 31 décembre 2012), respectivement, au 31 mars 2013. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts

nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

La tranche de ce montant relative aux fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes de 50,1 M\$ (55,1 M\$ au 31 décembre 2012) est subordonnée aux droits de la fiducie et représente l'exposition maximale au risque de crédit lié aux défauts de paiement des emprunteurs à l'échéance. Le risque de crédit lié à ces prêts hypothécaires est atténué par l'assurance relative à ces prêts hypothécaires, dont il a déjà été question, et le risque de crédit de la Société relatif aux prêts assurés incombe à l'assureur.

Les droits aux produits d'intérêts nets futurs en vertu des TH LNH et du Programme OHC totalisaient 64,2 M\$ (70,2 M\$ au 31 décembre 2012). Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Les prêts hypothécaires en cours titrisés en vertu de ces programmes totalisent 3,3 G\$, soit le même montant qu'au 31 décembre 2012.

- *La juste valeur des swaps liés au compte de réinvestissement du capital*, dont la juste valeur négative s'établissait à 52,7 M\$ au 31 mars 2013 (56,2 M\$ au 31 décembre 2012), et qui est reflétée dans le bilan de la Société. Ces swaps représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Le montant notionnel de ces swaps était de 974,6 M\$ au 31 mars 2013 (931,5 M\$ au 31 décembre 2012).

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La provision collective pour créances douteuses de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 mars 2013, soit le même montant qu'au 31 décembre 2012. La direction

considère que cette provision est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes :

- La politique de prêt, les normes de souscription et les capacités de gestion des prêts de la Société.
- Le fait que la Société monte ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de conseillers et de spécialistes en planification hypothécaire, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.
- La qualité du portefeuille de prêts hypothécaires de la Société, fondée sur i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.
- L'existence d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2012.

La Société utilise des dérivés négociés sur le marché hors cote pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement associés à ses activités bancaires hypothécaires et à ses activités de titrisation, ainsi que le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

La Société participe au Programme OHC en concluant des swaps adossés, en vertu desquels les banques à charte canadiennes de l'annexe I désignées par la Société agissent à titre d'intermédiaires entre la Société et la Fiducie du Canada pour l'habitation. La Société reçoit des coupons liés aux TH LNH et aux réinvestissements de capital admissibles et paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut également des swaps de taux d'intérêt compensatoires avec ces mêmes banques afin de couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement associés au Programme OHC. Au 31 mars 2013, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 25,1 M\$ (26,5 M\$ au 31 décembre 2012) et le montant notionnel en cours s'élevait à 6,0 G\$ (5,7 G\$ au 31 décembre 2012). Certains de ces swaps concernent des prêts hypothécaires titrisés qui ont été constatés dans

le bilan de la Société, assortis d'une obligation connexe. Par conséquent, ces swaps, d'un montant notionnel en cours de 3,4 G\$ (3,3 G\$ au 31 décembre 2012) et d'une juste valeur négative de 30,8 M\$ (29,2 M\$ au 31 décembre 2012), ne sont pas reflétés dans le bilan. Les swaps liés au compte de réinvestissement du capital et les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement, d'un montant notionnel en cours de 2,6 G\$ (2,4 G\$ au 31 décembre 2012) et d'une juste valeur de 5,7 M\$ (2,7 M\$ au 31 décembre 2012), sont reflétés dans le bilan. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps qui étaient en position de profit, totalisait 61,4 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 63,1 M\$ au 31 décembre 2012.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires titrisés par l'intermédiaire de programmes de PCAA commandité par des banques canadiennes. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 3,2 M\$ (4,9 M\$ au 31 décembre 2012) sur un montant notionnel en cours de 303,0 M\$ au 31 mars 2013 (435,0 M\$ au 31 décembre 2012). L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps qui étaient en position de profit, totalisait 0,1 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 0,2 M\$ au 31 décembre 2012.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 6,7 M\$ (5,4 M\$ au 31 décembre 2012) sur un montant notionnel en cours de 200,0 M\$ au 31 mars 2013 (200,0 M\$ au 31 décembre 2012). L'exposition au risque de crédit, limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui étaient en position de profit, établie à néant au 31 mars 2013, est demeurée stable par rapport au 31 décembre 2012.

La Société conclut d'autres contrats d'instruments dérivés, qui sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires détenus par la Société en attendant leur vente ou à l'égard desquels elle s'est engagée, ainsi que des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré sur les actions ordinaires de la Société financière IGM utilisés afin de couvrir les accords de rémunération différée. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré était de 2,0 M\$ sur un montant notionnel en cours de 148,3 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à une juste valeur de 0,1 M\$ sur un montant notionnel en cours de 124,5 M\$ au 31 décembre 2012. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur de ces instruments qui sont

en position de profit, était de 2,2 M\$ au 31 mars 2013, comparativement à 1,6 M\$ au 31 décembre 2012.

Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 63,7 M\$ (64,9 M\$ au 31 décembre 2012), ne donne pas effet à des conventions de compensation ni à des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs était de 0,5 M\$ au 31 mars 2013 (néant au 31 décembre 2012). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 mars 2013. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2012.

Se référer à la note 4 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 7 et 22 des états financiers consolidés annuels contenus dans le rapport annuel 2012 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels ») pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

Risque de marché

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts, ses titres à revenu fixe, ses Obligations hypothécaires du Canada et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire.

Par la gestion de son bilan, la Société cherche à contrôler les risques de taux d'intérêt liés à ses activités d'intermédiaire en gérant activement son exposition au risque de taux d'intérêt. Au 31 mars 2013, l'écart total entre l'actif et le passif au titre des dépôts respectait les lignes directrices de la filiale de la Société qui est une fiducie.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires comme suit :

- Dans le cadre de certaines de ses transactions de titrisation avec des fiducies de titrisation commanditées

par des banques, la Société a financé des prêts hypothécaires à taux fixe au moyen de PCAA à taux variable. Afin de couvrir le risque lié à la hausse des taux du PCAA, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I. La Société demeure toutefois exposée au risque de corrélation, c'est-à-dire que les taux du PCAA soient plus élevés que ceux des acceptations bancaires qu'elle obtient à l'égard de ses couvertures.

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable diminuent. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société a également droit au rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur les prêts hypothécaires titrisés et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada, qui sont habituellement à taux fixe. La Société couvre le risque que le rendement résultant du réinvestissement diminue en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I.
- La Société est exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la juste valeur de ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt sur ces obligations.
- La Société est également exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La Société pourrait conclure des swaps de taux d'intérêt pour couvrir ce risque.

Au 31 mars 2013, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 4,8 M\$. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2012.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses fonds d'investissement exclusifs classés comme disponibles à la vente et sur ses titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais du résultat net comme l'illustre

le tableau 13. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles le paiement aux participants est lié au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM. Afin de couvrir ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 125,8 G\$ au 31 mars 2013, comparativement à 120,7 G\$ au 31 décembre 2012.

La Société est assujettie au risque de volatilité de l'actif découlant de l'évolution des marchés financiers et boursiers canadiens et internationaux. Les mouvements dans ces marchés ont occasionné par le passé, et occasionneront dans l'avenir, des fluctuations de l'actif géré, des produits et du bénéfice de la Société. La conjoncture économique mondiale, exacerbée par les crises financières, les mouvements des marchés boursiers, les taux de change, les taux d'intérêt, les taux d'inflation, les courbes de rendement, les défaillances des contreparties des dérivés et d'autres facteurs difficiles à prédire, comme l'instabilité politique et gouvernementale, a une incidence sur la composition, les valeurs de marché et les niveaux de l'actif géré.

L'actif géré de la Société peut être assujetti à des rachats imprévus par suite de tels événements. Une conjoncture évolutive peut aussi occasionner une variation de la composition de l'actif entre les actions et les titres à revenu fixe en raison du rendement du marché et des produits, ainsi que des flux de trésorerie nets, qui pourrait donner lieu, selon la nature de l'actif géré et le niveau des frais de gestion réalisés par la Société, à une baisse des produits et du bénéfice.

Les taux d'intérêt, qui affichent une faiblesse sans précédent, ont fait baisser de façon importante les rendements des fonds communs de placement du marché monétaire et de gestion du rendement de la Société. Depuis 2009, le Groupe Investors et Mackenzie ont renoncé à une partie des honoraires de gestion ou absorbé certaines charges en vue de s'assurer que ces fonds maintiennent des rendements positifs. La Société effectue un examen continu de ses pratiques à cet égard en réponse à l'évolution de la conjoncture.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 20 et décrits dans les sections des résultats opérationnels par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

La Société financière IGM fournit à ses conseillers attitrés, aux conseillers financiers indépendants ainsi qu'aux investisseurs institutionnels et aux clients associés aux alliances stratégiques un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, répartis par catégorie d'actif, pays ou région et style de gestion qui, à leur tour, devraient permettre de maintenir de solides relations avec la clientèle et d'enregistrer des taux de rachat plus bas. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement la tarification de leurs produits afin d'assurer leur compétitivité sur le marché compte tenu de la nature et de la qualité des services fournis. Au troisième trimestre de 2012, le Groupe Investors a apporté des améliorations touchant la tarification et les produits de sa gamme de fonds communs de placement, comme il en a déjà été question à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du présent rapport de gestion.

Le secteur des fonds communs de placement et les conseillers financiers continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attitrés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

TABLEAU 20 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 MARS 2013	31 MARS 2012
Société financière IGM Inc.		
Groupe Investors	9,8 %	9,1 %
Mackenzie	17,3 %	16,2 %
Counsel	14,3 %	11,2 %

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Risque de distribution

Réseau de conseillers du Groupe Investors – Toutes les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers du Groupe Investors communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si le Groupe Investors perdait un grand nombre de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats opérationnels et ses perspectives. Le Groupe Investors se concentre sur la croissance de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par un réseau de conseillers financiers indépendants. De façon générale, les conseillers financiers indépendants offrent également à leurs clients des produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et services d'investissement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats opérationnels et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

Le cadre réglementaire

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent les exigences qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en Bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée aux marchés des valeurs mobilières, à l'offre de produits et de services financiers, y compris la gestion de fonds, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont de plus en plus nombreuses. La Société et ses filiales sont assujetties aux examens de réglementation dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à la réglementation en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. Elle surveille les faits nouveaux en matière de réglementation et leur incidence sur la Société. Elle poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, la formation, les tests, le contrôle et la présentation de l'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société comprennent les frais réglementaires, le traitement fiscal,

les obligations d'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation distincte ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification, ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence négative significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Perspectives

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 3,0 billions de dollars au 31 décembre 2011 (source : Investor Economics). Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Plus de 60 % (1,8 billion de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire aux besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,2 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué à plus de 70 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec

Risque lié aux acquisitions

Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des résultats ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

Risque lié aux modèles

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 35 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,0 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2011, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 75 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en

Bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds communs de placement chiffré à 108 G\$, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à IGM, qui offrent tant des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises affiliées représentait 53 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 décembre 2012.

Par suite des regroupements des dernières années, le secteur canadien de la gestion des fonds communs de placement se caractérise par de grandes entreprises, souvent à intégration verticale. Le secteur continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 84 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 84 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2012. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que

des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. Le Groupe Investors et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurances. Le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

Une distribution vaste et diversifiée

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, le Groupe Investors et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des

services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

Une vaste gamme de produits

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

Des relations durables

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés, et à un accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

Estimations et méthodes comptables critiques

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses relatives aux estimations comptables critiques de la Société depuis le 31 décembre 2012.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 10, États financiers consolidés

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté IFRS 10, qui présente un modèle de consolidation unique pour toutes les entités. Cette norme porte sur le contrôle, y compris les droits détenus par un investisseur quant aux rendements variables liés à sa participation dans l'entité émettrice et la capacité de l'investisseur d'influer sur ces rendements grâce au pouvoir qu'il exerce sur l'entité émettrice. Cette norme n'a pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté IFRS 12, qui intègre dans une seule norme toutes les dispositions relatives aux informations à fournir en ce qui concerne les intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Les informations à fournir requises donnent les renseignements nécessaires pour évaluer la nature des intérêts d'une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont liés, de même que l'incidence de ces intérêts sur les états financiers de l'entité. Cette norme devrait nécessiter la présentation d'information supplémentaire dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté IFRS 13, qui réunit dans une seule norme toutes les directives relatives à l'information à fournir et à l'évaluation de la juste valeur.

La juste valeur se définit comme le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou versé lors du transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché. Cette norme n'a pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société, mais elle nécessite la présentation d'information supplémentaire relative à l'évaluation de la juste valeur (se reporter à la note 13 des états financiers intermédiaires). La norme a été appliquée de façon prospective.

IAS 1, Présentation des états financiers

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté les modifications à IAS 1 en ce qui concerne la présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications ont pour principal effet d'obliger les entités à regrouper les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils seront ou non reclassés ultérieurement en résultat net. La norme modifiée ne concerne que la présentation et n'a pas d'incidence sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société. Les modifications ont été appliquées de manière rétroactive.

IAS 19, Avantages du personnel

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté les changements à IAS 19, qui modifient les critères d'évaluation, de présentation et d'information à fournir applicables aux régimes à prestations définies. La norme a été appliquée de façon rétroactive et les données des bilans consolidés et des comptes de résultat et états du résultat global pour les périodes comparatives ont été retraitées. Les dispositions transitoires énoncées dans IAS 19 n'ont pas d'incidence sur les périodes à venir. Au nombre des changements apportés figure ce qui suit :

- Des changements dans la comptabilisation des coûts des services passés. Les coûts des services passés découlant des changements ou des réductions des régimes sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les changements ou les réductions sont survenus, sans égard à l'acquisition des droits.
- L'élimination du concept de rendement attendu des actifs. IAS 19 révisée exige le recours au taux d'actualisation plutôt qu'au rendement attendu des actifs pour déterminer la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite. L'élimination du concept de rendement attendu des actifs fait baisser le bénéfice net, et cette baisse est contrebalancée par une diminution des pertes actuarielles comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.
- L'élimination de la méthode du report (l'approche du corridor) lors de la comptabilisation des écarts actuariels en résultat net. Les écarts actuariels doivent être

comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés en résultat net au cours de périodes ultérieures. Par le passé, la Société comptabilisait ses pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global et les bénéfices non distribués. Les écarts actuariels ne sont plus imputés directement aux bénéfices non distribués; ils sont plutôt comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global. La Société a reclassé dans le cumul des autres éléments du bénéfice global les pertes actuarielles auparavant constatées dans les bénéfices non distribués à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le tableau 21 illustre l'incidence du changement de méthode comptable sur le bénéfice global et sur les bilans consolidés. Se reporter aux notes 2 et 6 des états financiers intermédiaires pour plus de renseignements.

Le 1^{er} janvier 2013, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté les modifications à IAS 19. L'application rétroactive de cette norme a fait baisser la participation dans une société affiliée de 20,7 M\$ au 31 décembre 2012 (14,0 M\$ au 1^{er} janvier 2012) et a entraîné une diminution du cumul des autres éléments du bénéfice global de 22,5 M\$ (16,2 M\$ au 1^{er} janvier 2012) et une augmentation des bénéfices non répartis de 1,8 M\$ (2,2 M\$ au 1^{er} janvier 2012). L'incidence sur la quote-part du résultat de la société affiliée n'est pas importante pour le trimestre clos le 31 mars 2012.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB travaille actuellement à l'élaboration d'IFRS 9, qui remplacera IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme comprend trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase devrait remplacer le modèle actuel des pertes subies à l'égard de la dépréciation d'actifs financiers par un modèle des pertes attendues.

TABLEAU 21 : INCIDENCE D'IAS 19 SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Incidence sur le bénéfice global

Trimestres clos les (en milliers de dollars)	31 MARS 2013	31 MARS 2012
Charges autres que les commissions		
Rendement attendu de l'actif des régimes	1 400 \$	871 \$
Coût des services passés	147	147
	1 547	1 018
Impôt sur le résultat	(418)	(275)
Bénéfice net	(1 129)	(743)
Autres éléments du bénéfice global		
Avantages du personnel, déduction faite de l'impôt	1 022	636
Bénéfice global	(107) \$	(107) \$

Incidence sur les bilans consolidés

(en milliers de dollars)	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012	1 ^{ER} JANVIER 2012
Actif			
Impôt sur le résultat différé	(1 449) \$	(1 504) \$	(1 719) \$
Passif et capitaux propres			
Autres passifs	(4 106)	(4 253)	(4 841)
Impôt sur le résultat différé	(334)	(348)	(403)
Bénéfices non distribués	92 581	95 572	55 761
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(89 590)	(92 475)	(52 236)
	(1 449) \$	(1 504) \$	(1 719) \$

- Comptabilité de couverture : cette phase devrait remplacer les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sera évaluée au fur et à mesure que les phases du projet seront achevées. Cette norme est actuellement en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

Autres

L'IASB entreprend actuellement plusieurs projets qui donneront lieu à des changements des IFRS existantes, lesquels pourraient avoir une incidence sur la Société :

Norme IFRS	Date d'émission prévue
IFRS 9, Instruments financiers	
Classement et évaluation	T3 2013 – Norme définitive
Dépréciation	T3 2013 – Norme définitive
Comptabilité de couverture – couvertures générales	T2 2013 – Norme définitive
Comptabilité de couverture – macro-couvertures	T2 2013 – Document de travail
Contrats de location	T2 2013 – Exposé-sondage
Comptabilisation des produits	T2 2013 – Norme définitive

Source : site Web de l'IASB, à l'adresse www.iasb.org

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2013, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :

- Le 23 février 2011, la Société a acquis des actions privilégiées à 6,01 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,0 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 6,00 % totalisant 1,0 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées.
- Le 10 janvier 2012, la Société a acquis des actions privilégiées à 6,01 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un montant supplémentaire de 250 M\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 6,00 % totalisant 250 M\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées.

La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit. Par conséquent, les actions privilégiées et les débetures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes, sont compensés dans les états financiers consolidés de la Société.

Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter à la note 5 des états financiers intermédiaires et à la note 26 des états financiers annuels.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 mars 2013, il y avait 251 902 278 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 mars 2013, il y avait 8 797 310 options sur actions en cours; de ce nombre, 4 021 092 pouvaient être exercées. Au 1^{er} mai 2013, il y avait 251 790 828 actions ordinaires en circulation et 8 561 941 options sur actions en circulation, dont 4 017 161 pouvaient être exercées.

Au 1^{er} mai 2013, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation, soit le même montant qu'au 31 mars 2013.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Comptes consolidés de résultat

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)</i>	TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	
	2013	2012
	DONNÉES RETRAITÉES <i>(note 2)</i>	
Produits		
Honoraires de gestion	442 870 \$	456 618 \$
Honoraires d'administration	85 585	85 264
Honoraires de distribution	81 445	85 179
Produits tirés des placements nets et autres produits	23 465	26 331
Quote-part du résultat de la société affiliée	19 333	19 641
	652 698	673 033
Charges		
Commissions	218 029	221 384
Charges autres que les commissions	177 898	171 109
Charges d'intérêts	22 749	22 911
	418 676	415 404
Bénéfice avant impôt sur le résultat	234 022	257 629
Impôt sur le résultat	51 298	56 564
Bénéfice net	182 724	201 065
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	180 511 \$	198 852 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires <i>(en milliers) (note 14)</i>		
– De base	251 971	256 568
– Dilué	252 455	257 383
Bénéfice par action <i>(en dollars) (note 14)</i>		
– De base	0,72 \$	0,78 \$
– Dilué	0,72 \$	0,77 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

2013 2012

DONNÉES
RETRAITÉES
(note 2)

Bénéfice net	182 724 \$	201 065 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de (1 068) \$ et de 1 974 \$</i>	2 885	(5 345)
Participation dans une société affiliée – avantages du personnel		
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant et de néant</i>	–	(1 433)
Éléments qui pourraient être reclassés subséquent dans le bénéfice net		
Titres disponibles à la vente		
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, <i>déduction faite de l'impôt de (389) \$ et de (421) \$</i>	1 079	1 400
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s en résultat net, <i>déduction faite de l'impôt de 330 \$ et de 77 \$</i>	(922)	(443)
	157	957
Participation dans une société affiliée et autres		
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (707) \$ et de (163) \$</i>	7 993	(7 071)
	11 035	(12 892)
Bénéfice global	193 759 \$	188 173 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012	1 ^{er} JANVIER 2012
		DONNÉES RETRAITÉES (note 2)	DONNÉES RETRAITÉES (note 2)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	977 026 \$	1 059 090 \$	1 052 423 \$
Titres	270 746	268 338	292 432
Débiteurs et autres montants à recevoir	335 183	307 907	281 982
Impôt sur le résultat à recouvrer	50 146	42 280	27 796
Prêts (note 3)	4 984 263	4 922 169	4 085 929
Instruments financiers dérivés (note 12)	62 273	63 299	88 092
Autres actifs	49 849	41 961	40 228
Participation dans une société affiliée (note 5)	662 201	600 386	598 465
Immobilisations	120 086	122 703	109 953
Commissions de vente différées	710 323	696 229	750 763
Impôt sur le résultat différé	76 452	77 105	57 892
Immobilisations incorporelles	1 122 066	1 121 601	1 117 858
Goodwill	2 638 954	2 638 954	2 640 523
	12 059 568 \$	11 962 022 \$	11 144 336 \$
Passif			
Créditeurs et charges à payer	265 099 \$	293 219 \$	300 094 \$
Impôt sur le résultat à payer	30 973	34 445	62 816
Pensions livrées sur titres	226 902	225 445	227 280
Instruments financiers dérivés (note 12)	64 442	70 783	111 424
Dépôts et certificats	170 316	163 194	150 716
Autres passifs	422 865	399 529	353 118
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 4)	4 755 666	4 700 871	3 827 339
Impôt sur le résultat différé	318 910	309 543	308 564
Dettes à long terme	1 325 000	1 325 000	1 325 000
	7 580 173	7 522 029	6 666 351
Capitaux propres			
Capital social			
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 578 184	1 572 573	1 578 270
Surplus d'apport	36 591	36 468	35 842
Bénéfices non distribués	2 835 890	2 813 257	2 784 217
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(121 270)	(132 305)	(70 344)
	4 479 395	4 439 993	4 477 985
	12 059 568 \$	11 962 022 \$	11 144 336 \$

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 3 mai 2013.

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés des variations des capitaux propres

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	CAPITAL SOCIAL			BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU BÉNÉFICE GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE) (note 10)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	SURPLUS D'APPORT			
2013						
Solde au début						
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 572 573 \$	36 468 \$	2 715 865 \$	(17 296) \$	4 457 610 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	–	–	97 392	(115 009)	(17 617)
Données retraitées	150 000	1 572 573	36 468	2 813 257	(132 305)	4 439 993
Bénéfice net	–	–	–	182 724	–	182 724
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	11 035	11 035
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	–	182 724	11 035	193 759
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	8 260	–	–	–	8 260
Rachetées aux fins d'annulation	–	(2 649)	–	–	–	(2 649)
Options sur actions						
Charge de la période	–	–	1 251	–	–	1 251
Exercées	–	–	(1 128)	–	–	(1 128)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	(2 213)	–	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(135 401)	–	(135 401)
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 7)	–	–	–	(22 477)	–	(22 477)
Solde à la fin	150 000 \$	1 578 184 \$	36 591 \$	2 835 890 \$	(121 270) \$	4 479 395 \$
2012 – DONNÉES RETRAITÉES (note 2)						
Solde au début						
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 578 270 \$	35 842 \$	2 726 285 \$	(1 922) \$	4 488 475 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	–	–	57 932	(68 422)	(10 490)
Données retraitées	150 000	1 578 270	35 842	2 784 217	(70 344)	4 477 985
Bénéfice net	–	–	–	201 065	–	201 065
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(12 892)	(12 892)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	–	201 065	(12 892)	188 173
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	9 204	–	–	–	9 204
Rachetées aux fins d'annulation	–	(5 208)	–	–	–	(5 208)
Options sur actions						
Charge de la période	–	–	1 236	–	–	1 236
Exercées	–	–	(1 284)	–	–	(1 284)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	(2 213)	–	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(137 682)	–	(137 682)
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 7)	–	–	–	(35 062)	–	(35 062)
Solde à la fin	150 000 \$	1 582 266 \$	35 794 \$	2 810 325 \$	(83 236) \$	4 495 149 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

2013

2012

DONNÉES
RETRAITÉES
(note 2)

Activités opérationnelles

Bénéfice avant impôt sur le résultat	234 022 \$	257 629 \$
Impôt sur le résultat payé	(54 442)	(91 453)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Amortissement des commissions de vente différées	63 885	70 029
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	8 168	8 713
Variation des actifs et passifs opérationnels et autres	(56 081)	(61 228)
	195 552	183 690
Commissions de vente différées versées	(77 979)	(72 192)
	117 573	111 498

Activités de financement

Augmentation (diminution) nette des dépôts et des certificats	7 122	(3 602)
Augmentation (diminution) nette des obligations relatives aux actifs vendus en vertu de pensions livrées sur titres	1 457	(2 296)
Augmentation nette des obligations à l'égard d'entités de titrisation	54 724	190 487
Émission d'actions ordinaires	7 132	7 827
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(18 534)	(39 036)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(2 213)	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(135 497)	(137 954)
	(85 809)	13 213

Activités d'investissement

Achat de titres	(31 403)	(5 980)
Produit de la vente de titres	31 122	7 432
Augmentation nette des prêts	(58 141)	(282 242)
Ajouts aux immobilisations, montant net	(1 237)	(4 691)
Trésorerie nette affectée aux cessions (acquisitions) et aux ajouts aux immobilisations incorporelles	(4 054)	(1 784)
Participation dans une société affiliée – reçus de souscription	(50 115)	–
	(113 828)	(287 265)

Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

(82 064) (162 554)

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début

1 059 090 1 052 423

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin

977 026 \$ 889 869 \$

Trésorerie

72 696 \$ 88 254 \$

Équivalents de trésorerie

904 330 801 615

977 026 \$ 889 869 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Intérêts et dividendes reçus

51 289 \$ 49 841 \$

Intérêts versés au cours de l'exercice

35 765 \$ 39 362 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Notes annexes

31 MARS 2013 (non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en Bourse (TSX : IGM), constituée et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada, R3C 3B6. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales de la Société.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, en vertu des conventions comptables décrites à la présente note et à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2012 de la Société financière IGM Inc.

Changements de méthodes comptables

IFRS 10, États financiers consolidés

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté IFRS 10, qui présente un modèle de consolidation unique pour toutes les entités. Cette norme porte sur le contrôle, y compris les droits détenus par un investisseur quant aux rendements variables liés à sa participation dans l'entité émettrice et la capacité de l'investisseur d'influer sur ces rendements grâce au pouvoir qu'il exerce sur l'entité émettrice. Cette norme n'a pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté IFRS 12, qui intègre dans une seule norme toutes les dispositions relatives aux informations à fournir en ce qui concerne les intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Les informations à fournir requises donnent les renseignements nécessaires pour évaluer la nature des intérêts d'une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont liés, de même que l'incidence de ces intérêts sur les états financiers de l'entité. Cette norme devrait nécessiter la présentation d'information supplémentaire dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté IFRS 13, qui réunit dans une seule norme toutes les directives relatives à l'information à fournir et à l'évaluation de la juste valeur. La juste valeur se définit comme le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou versé lors du transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché. Cette norme n'a pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société, mais elle nécessite la présentation d'information supplémentaire relative à l'évaluation de la juste valeur (note 13). La norme a été appliquée de façon prospective.

IAS 1, Présentation des états financiers

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté les modifications à IAS 1 en ce qui concerne la présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications ont pour principal effet d'obliger les entités à regrouper les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils pourraient être ou non reclassés ultérieurement en résultat net. La norme modifiée ne concerne que la présentation et n'a pas d'incidence sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société. Les modifications ont été appliquées de manière rétroactive.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Changements de méthodes comptables *(suite)*

IAS 19, Avantages du personnel

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté les changements à IAS 19, qui modifient les critères d'évaluation, de présentation et d'information à fournir applicables aux régimes à prestations définies. La norme a été appliquée de façon rétroactive et les données des bilans consolidés et des comptes de résultat et états du résultat global pour les périodes comparatives ont été retraitées. Les dispositions transitoires énoncées dans IAS 19 n'ont pas d'incidence sur les périodes à venir. Au nombre des changements apportés figure ce qui suit :

- Des changements dans la comptabilisation des coûts des services passés. Les coûts des services passés découlant des changements ou des réductions des régimes sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les changements ou les réductions sont survenus, sans égard à l'acquisition des droits.
- L'élimination du concept de rendement attendu des actifs. IAS 19 révisée exige le recours au taux d'actualisation plutôt qu'au rendement attendu des actifs pour déterminer la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite. L'élimination du concept de rendement attendu des actifs fait baisser le bénéfice net, et cette baisse est contrebalancée par une diminution des pertes actuarielles comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.
- L'élimination de la méthode du report (l'approche du corridor) lors de la comptabilisation des écarts actuariels en résultat net. Les écarts actuariels doivent être comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés en résultat net au cours de périodes ultérieures. Par le passé, la Société comptabilisait ses pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global et les bénéfices non distribués. Les écarts actuariels ne sont plus imputés directement aux bénéfices non distribués; ils sont plutôt comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global. La Société a reclassé dans le cumul des autres éléments du bénéfice global les pertes actuarielles auparavant constatées dans les bénéfices non distribués à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le tableau suivant illustre l'incidence du changement de méthode comptable sur le bénéfice global pour la période considérée et la période antérieure.

	TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	
	2013	2012
Charges autres que les commissions		
Rendement attendu de l'actif des régimes	1 400 \$	871 \$
Coûts des services passés	147	147
	1 547	1 018
Impôt sur le résultat	(418)	(275)
Bénéfice net	(1 129)	(743)
Autres éléments du résultat global		
Avantages du personnel, déduction faite de l'impôt	1 022	636
Bénéfice global	(107) \$	(107) \$

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Changements de méthodes comptables *(suite)*

Le tableau suivant illustre l'incidence du changement de méthode comptable sur les bilans consolidés.

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012	1 ^{er} JANVIER 2012
Actif			
Impôt sur le résultat différé	(1 449)\$	(1 504)\$	(1 719)\$
Passif et capitaux propres			
Autres passifs	(4 106)\$	(4 253)\$	(4 841)\$
Impôt sur le résultat différé	(334)	(348)	(403)
Bénéfices non distribués	92 581	95 572	55 761
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(89 590)	(92 475)	(52 236)
	(1 449)\$	(1 504)\$	(1 719)\$

Le 1^{er} janvier 2013, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté les modifications à IAS 19 (se reporter à la note 5). L'application rétroactive de cette norme a fait baisser la participation dans une société affiliée de 20,7 M\$ au 31 décembre 2012 (14,0 M\$ au 1^{er} janvier 2012) et a entraîné une diminution du cumul des autres éléments du bénéfice global de 22,5 M\$ (16,2 M\$ au 1^{er} janvier 2012) et une augmentation des bénéfices non répartis de 1,8 M\$ (2,2 M\$ au 1^{er} janvier 2012). L'incidence sur la quote-part du résultat de la société affiliée revenant à la Société n'est pas importante pour le trimestre clos le 31 mars 2012.

Avantages du personnel

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSB ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie, dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies acquis par les employés est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si l'accès à un régime est restreint, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes au titre des restrictions sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes au titre des restrictions sont compris dans les charges autres que les commissions.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit du régime et il est inclus dans les autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir toute modification des normes sur les activités de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB travaille actuellement à l'élaboration d'IFRS 9, qui remplacera IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme comprend trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase devrait remplacer le modèle actuel des pertes subies à l'égard de la dépréciation d'actifs financiers par un modèle des pertes attendues.
- Comptabilité de couverture : cette phase devrait remplacer les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sera évaluée au fur et à mesure que les phases du projet seront achevées. Cette norme est actuellement en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

3. PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL	TOTAL
	I AN OU MOINS	I AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
Prêts et créances					
Prêts hypothécaires résidentiels	809 422 \$	3 910 810 \$	3 307 \$	4 723 539 \$	4 674 043 \$
Moins : provision collective				669	669
				4 722 870	4 673 374
Détenus à des fins de transaction				261 393	248 795
				4 984 263 \$	4 922 169 \$

La provision collective pour créances douteuses a varié comme suit :

Solde au début	669 \$	793 \$
Recouvrements	(9)	(34)
Dotation à la provision pour créances douteuses	9	(90)
Solde à la fin	669 \$	669 \$

Au 31 mars 2013, les prêts douteux totalisaient 1 008 \$ (963 \$ au 31 décembre 2012).

Les produits d'intérêts sur les prêts classés comme prêts et créances ont totalisé 37,1 M\$ (35,9 M\$ en 2012). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 26,3 M\$ (22,7 M\$ en 2012). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 5,6 M\$ (3,7 M\$ en 2012). Les autres profits et ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé 6,4 M\$ (9,9 M\$ en 2012). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres montants liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les produits d'intérêts tirés des prêts hypothécaires détenus à des fins de transaction, les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

4. TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté un passif correspondant au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lequel est comptabilisé au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel la Société paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur négative de 52,7 M\$ au 31 mars 2013 (56,2 M\$ au 31 décembre 2012).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a fourni des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	MONTANT NET
31 MARS 2013			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 336 496 \$	3 363 351 \$	(26 855) \$
PCAA commandité par des banques	1 356 404	1 392 315	(35 911)
Total	4 692 900 \$	4 755 666 \$	(62 766) \$
Juste valeur	4 741 836 \$	4 851 015 \$	(109 179) \$
31 DÉCEMBRE 2012			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 284 932 \$	3 312 273 \$	(27 341) \$
PCAA commandité par des banques	1 354 049	1 388 598	(34 549)
Total	4 638 981 \$	4 700 871 \$	(61 890) \$
Juste valeur	4 685 492 \$	4 786 705 \$	(101 213) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

5. PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
La participation dans une société affiliée est constituée de ce qui suit :		
Participation dans une société affiliée – méthode de la mise en équivalence	612 086 \$	600 386 \$
Reçus de souscription	50 115	–
	662 201 \$	600 386 \$

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de la Société dans Lifeco. Lifeco est une société cotée en Bourse constituée et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de la Corporation Financière Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Participation dans une société affiliée – méthode de la mise en équivalence

Au 31 mars 2013, la Société détenait 37 787 388 actions de Lifeco (37 787 388 au 31 décembre 2012), ce qui représentait une participation de 4,0 % (4,0 % au 31 décembre 2012). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans Lifeco, puisqu'elle exerce une influence notable. L'influence notable tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée dans les comptes consolidés de résultat.

	TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS 2013	2012
Solde au début		
Données présentées antérieurement	621 100 \$	612 480 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(20 714)	(14 015)
Données retraitées	600 386	598 465
Quote-part du résultat	19 333	19 641
Dividendes reçus	(11 620)	(11 620)
Quote-part des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) et autres ajustements	3 987	(10 105)
Solde à la fin	612 086 \$	596 381 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin	479 457 \$	463 635 \$
Juste valeur à la fin	1 028 951 \$	925 791 \$

Au 31 mars 2013, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société.

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 mars 2013, consulter les informations qu'elle a publiées.

Reçus de souscription

Le 12 mars 2013, la Société a acheté 1,95 million de reçus de souscription de Lifeco au prix de 25,70 \$ par reçu de souscription. Les reçus de souscription sont inscrits au coût et sont échangeables contre des actions ordinaires de Lifeco à la clôture de l'acquisition, par cette dernière, d'Irish Life Group Limited. Par suite de cette transaction, la Société conservera sa participation actuelle d'environ 4 % dans Lifeco.

6. AVANTAGES DU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite d'assurance maladie, dentaire et vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert; seuls les employés embauchés avant le 1^{er} juillet 2012 peuvent y participer. La Société a créé un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est constitué sous le régime de la *Loi sur les prestations de pension* du Manitoba (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite à prestations définies enregistré est effectuée tous les trois ans à des fins de capitalisation. La plus récente évaluation a été faite au 31 décembre 2009 et la prochaine évaluation requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2012. L'obligation, pour la Société, de verser des cotisations pour l'exercice 2013 sera déterminée lorsque l'évaluation aura été achevée.

Le RRSD est un régime de retraite à prestations définies non enregistré et non contributif, qui offre des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Le RRSD et le régime d'avantages complémentaires de retraite sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels, comme le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de taux d'intérêt, le risque lié au salaire et le risque d'investissement.

6. AVANTAGES DU PERSONNEL *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	31 MARS 2013			31 DÉCEMBRE 2012		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉ- MENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉ- MENTAIRES DE RETRAITE
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	213 919 \$	– \$	– \$	207 146 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	875	–	–	3 535	–	–
Prestations versées	(2 438)	–	–	(9 459)	–	–
Produits d'intérêts	2 445	–	–	10 959	–	–
Réévaluations :						
– Rendement des actifs du régime	5 259	–	–	1 738	–	–
Solde à la fin	220 060	–	–	213 919	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	306 456	46 880	41 959	240 875	41 969	34 566
Prestations versées	(2 438)	(362)	(444)	(9 459)	(1 482)	(1 397)
Coût des services rendus de l'exercice	3 930	342	260	10 999	1 276	1 024
Cotisations des employés	875	–	–	3 535	–	–
Charges d'intérêts	3 374	496	429	12 767	2 079	1 683
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
– Ajustements liés aux résultats techniques	–	–	–	–	(1 180)	3 207
– Hypothèses financières	1 073	189	44	47 740	4 218	2 876
Solde à la fin	313 270	47 545	42 248	306 457	46 880	41 959
Passif au titre des prestations constituées	93 210 \$	47 545 \$	42 248 \$	92 538 \$	46 880 \$	41 959 \$

6. AVANTAGES DU PERSONNEL *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	31 MARS 2013			31 DÉCEMBRE 2012		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE
Taux d'actualisation	4,37 %	4,01 % à 4,52 %	3,96 %	4,45 %	4,15 % à 4,60 %	4,10 %
Taux de croissance de la rémunération	4,36 %	4,36 %	s.o.	4,36 %	4,36 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	6,10 %	s.o.	s.o.	6,18 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	21,5 ans	21,5 ans	21,5 ans	21,5 ans	21,5 ans	21,5 ans

1. Tend vers 4,50 % en 2029 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 17,0 années (17,0 années en 2012).

Charge au titre des avantages :

Trimestres clos les	31 MARS 2013			31 MARS 2012		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE
Coût des services rendus de l'exercice	3 930 \$	342 \$	260 \$	2 797 \$	319 \$	256 \$
Coûts financiers nets	929	496	429	452	520	421
	4 859 \$	838 \$	689 \$	3 249 \$	839 \$	677 \$

6. AVANTAGES DU PERSONNEL *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité.

	31 MARS 2013	
	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
Régime de retraite à prestations définies		
Taux d'actualisation ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	(12 390) \$	(747) \$
Baisse	12 608	758
Taux de croissance de la rémunération ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	4 183	313
Baisse	(4 342)	(212)
Mortalité		
Augmentation de un an	7 814	433
RRSD		
Taux d'actualisation ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	(1 515)	7
Baisse	1 589	(9)
Taux de croissance de la rémunération ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	258	29
Baisse	(255)	(28)
Mortalité		
Augmentation de un an	971	59
Avantages complémentaires de retraite		
Taux d'actualisation ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	(1 155)	2
Baisse	1 209	(4)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ($\pm 1,00$ %)		
Hausse	2 341	163
Baisse	(1 990)	(139)
Mortalité		
Augmentation de un an	1 522	90

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
Titres de capitaux propres	61,1 %	60,0 %
Titres à revenu fixe	37,4	38,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,5	1,4
	100,0 %	100,0 %

6. AVANTAGES DU PERSONNEL *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

Le régime adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs du régime en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. Les actifs du régime sont investis dans des fonds communs de placement exclusifs, exception faite de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée dans les charges autres que les commissions totalise 0,2 M\$ (0,2 M\$ en 2012).

Régime d'épargne-retraite (RER) collectif

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et se sont chiffrées à 1,5 M\$ (1,6 M\$ en 2012).

7. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série

Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série

Actions de catégorie 1, sans droit de vote

Actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et en circulation

	31 MARS 2013		31 MARS 2012	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	252 098 907	1 572 573 \$	256 658 488	1 578 270 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions	227 371	8 260	260 122	9 204
Rachetées aux fins d'annulation	(424 000)	(2 649)	(845 000)	(5 208)
Solde à la fin	251 902 278	1 578 184 \$	256 073 610	1 582 266 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours du premier trimestre de 2013, 424 000 actions (845 000 actions en 2012) ont été rachetées au coût de 18,5 M\$ (39,0 M\$ en 2012). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Le 12 avril 2013, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 12,6 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 31 mars 2013. Le 12 avril 2012, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 12,8 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 31 mars 2012.

7. CAPITAL SOCIAL (suite)

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (suite)

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Ce régime d'achat automatique de titres a été mis en place afin de définir des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées, sous réserve des paramètres établis au préalable. Les achats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

8. GESTION DU CAPITAL

Les politiques, procédures et activités de gestion du capital de la Société sont présentées à la section « Sources de financement » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2013 et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2012.

9. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime d'options sur actions

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
Options sur actions ordinaires		
– En cours	8 797 310	8 115 461
– Pouvant être exercées	4 021 092	3 570 846

Au premier trimestre de 2013, la Société a attribué 958 450 options à des salariés (1 120 855 en 2012). La juste valeur des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2013 a été estimée à 4,91 \$ l'option (5,23 \$ en 2012) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. À la date d'attribution, le cours de clôture de l'action était de 44,67 \$. Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS 2013	2012
Prix d'exercice	44,73 \$	45,63 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,77 %	1,80 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	22,00 %	22,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	4,81 %	4,71 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Une tranche des options en cours peut être exercée seulement lorsque certains objectifs de rendement ont été atteints.

10. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU BÉNÉFICE GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE ET AUTRES	TOTAL
31 MARS 2013				
Solde au début				
Données présentées antérieurement	– \$	963 \$	(18 259) \$	(17 296) \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(92 475)	–	(22 534)	(115 009)
Données retraitées	(92 475)	963	(40 793)	(132 305)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	2 885	157	7 993	11 035
Solde à la fin	(89 590) \$	1 120 \$	(32 800) \$	(121 270) \$
31 MARS 2012				
Solde au début				
Données présentées antérieurement	– \$	324 \$	(2 246) \$	(1 922) \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(52 236)	–	(16 186)	(68 422)
Données retraitées	(52 236)	324	(18 432)	(70 344)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(5 345)	957	(8 504)	(12 892)
Solde à la fin	(57 581) \$	1 281 \$	(26 936) \$	(83 236) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

11. GESTION DES RISQUES

Les politiques et procédures de gestion des risques de la Société sont présentées à la section « Instruments financiers » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2013 et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2012.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les Bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions générales de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujéti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans le bilan. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société.

	MONTANT NOTIONNEL				JUSTE VALEUR	
	I AN OU MOINS	I AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	ACTIF	PASSIF
31 MARS 2013						
Swaps	1 031 104 \$	1 822 329 \$	409 674 \$	3 263 107 \$	61 651 \$	64 385 \$
Contrats à terme de gré à gré	12 388	16 753	–	29 141	622	57
	1 043 492 \$	1 839 082 \$	409 674 \$	3 292 248 \$	62 273 \$	64 442 \$
31 DÉCEMBRE 2012						
Swaps	813 007 \$	1 931 990 \$	400 177 \$	3 145 174 \$	63 299 \$	69 291 \$
Contrats à terme de gré à gré	2 702	18 669	–	21 371	–	1 492
	815 709 \$	1 950 659 \$	400 177 \$	3 166 545 \$	63 299 \$	70 783 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et des accords de garantie, s'est chiffré à 1,8 M\$.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et des accords de garantie et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs s'est chiffré à 0,5 M\$. Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans le bilan.

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers, calculée à l'aide des méthodes et des hypothèses d'évaluation décrites ci-dessous. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est généralement calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

	31 MARS 2013		31 DÉCEMBRE 2012	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	977 026 \$	977 026 \$	1 059 090 \$	1 059 090 \$
Titres	270 746	270 746	268 338	268 338
Débiteurs et autres montants à recevoir	335 183	335 183	307 907	307 907
Prêts	4 984 263	5 033 679	4 922 169	4 969 188
Instruments financiers dérivés	62 273	62 273	63 299	63 299
Autres actifs financiers	18 297	18 297	12 146	12 146
Total de l'actif financier	6 647 788 \$	6 697 204 \$	6 632 949 \$	6 679 968 \$
Passif				
Créditeurs et charges à payer	265 099 \$	265 099 \$	293 219 \$	293 219 \$
Pensions livrées sur titres	226 902	226 902	225 445	225 445
Instruments financiers dérivés	64 442	64 442	70 783	70 783
Dépôts et certificats	170 316	171 967	163 194	164 811
Autres passifs financiers	210 341	210 341	198 945	198 945
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 755 666	4 851 015	4 700 871	4 786 705
Dette à long terme	1 325 000	1 661 899	1 325 000	1 628 894
Total du passif financier	7 017 766 \$	7 451 665 \$	6 977 457 \$	7 368 802 \$

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

La juste valeur des instruments financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, les pensions livrées sur titres et certains autres passifs financiers.

Les titres sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – données observables autres que les cours du marché au niveau 1 pour les actifs ou les passifs similaires sur les marchés actifs; les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires ou des données autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données de marché observables;

Niveau 3 – données non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données de marché observables (niveau 2) ou des données de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

Les actifs de niveau 1 comprennent les titres de participation liquides négociés en Bourse, les parts de fonds communs de placement liquides et les placements dans des obligations du gouvernement canadien et dans des Obligations hypothécaires du Canada dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et passifs de niveau 2 comprennent les prêts hypothécaires désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments financiers dérivés. Les prêts hypothécaires désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché observables pour des prêts comportant un risque de crédit et une échéance similaires. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des autres actifs financiers, qui comprennent les swaps de taux d'intérêt, les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré, est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données observables du marché.

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres faisant l'objet de peu ou pas d'activités de négociation évalués selon les prix obtenus des courtiers ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. La valeur notionnelle des swaps est établie au moyen de taux de remboursement anticipé non observables fondés sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé et s'établissent en moyenne à 15 %. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) la valeur notionnelle du swap.

La Société comptabilise pratiquement tous ses instruments financiers à la juste valeur ou à des montants qui s'en approchent. Le tableau suivant présente le solde des actifs et des passifs mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

31 MARS 2013	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actif				
Titres				
– Disponibles à la vente	38 460 \$	– \$	– \$	38 460 \$
– Détenus à des fins de transaction	231 391	–	895	232 286
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	–	261 393	–	261 393
Instruments financiers dérivés	–	62 201	72	62 273
Autres actifs financiers	–	2 983	–	2 983
	269 851 \$	326 577 \$	967 \$	597 395 \$
Passif				
Instruments financiers dérivés	– \$	11 713 \$	52 729 \$	64 442 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2013.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	SOLDE AU 1 ^{er} JANVIER 2013	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	SOLDE AU 31 MARS 2013
Actif					
Titres					
– Détenus aux fins de transaction	840 \$	(45) \$	100 \$	– \$	895 \$
Passif					
Instruments financiers dérivés, montant net	56 245	(624)	(42)	4 170	52 657

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les comptes consolidés de résultat.

En 2013, il n'y a eu ni transfert au niveau 3, ni sortie du niveau 3.

14. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
2013 2012

	2013	2012
Bénéfice		
Bénéfice net	182 724 \$	201 065 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	180 511 \$	198 852 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation		
Ajouter :	251 971	256 568
– Exercice potentiel des options sur actions en cours	484	815
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	252 455	257 383
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
– De base	0,72 \$	0,78 \$
– Dilué	0,72 \$	0,77 \$

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :

- Le 23 février 2011, la Société a acquis des actions privilégiées à 6,01 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,0 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 6,00 % totalisant 1,0 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées.
- Le 10 janvier 2012, la Société a acquis des actions privilégiées à 6,01 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un montant supplémentaire de 250 M\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 6,00 % totalisant 250 M\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées.

La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit. Par conséquent, les actions privilégiées et les débetures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes, sont compensés dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

16. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- le Groupe Investors
- Mackenzie
- les Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière. La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du bénéfice avant intérêts et impôt.

Le Groupe Investors tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds communs de placement. Il tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par le Groupe Investors découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds communs de placement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes institutionnels.

16. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco (se reporter à la note 5), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

	2013			
Trimestre clos le 31 mars	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	270 141 \$	161 321 \$	11 408 \$	442 870 \$
Honoraires d'administration	57 555	25 382	2 648	85 585
Honoraires de distribution	46 472	3 795	31 178	81 445
Produits tirés des placements nets et autres produits	18 428	1 694	22 676	42 798
	392 596	192 192	67 910	652 698
Charges				
Commissions	121 084	66 566	30 379	218 029
Charges autres que les commissions	99 297	66 642	11 959	177 898
	220 381	133 208	42 338	395 927
Bénéfice avant les éléments suivants	172 215 \$	58 984 \$	25 572 \$	256 771
Charges d'intérêts				22 749
Bénéfice avant impôt sur le résultat				234 022
Impôt sur le résultat				51 298
Bénéfice net				182 724
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				180 511 \$
Actifs identifiables				
Actifs identifiables	6 291 014 \$	1 335 625 \$	1 793 975 \$	9 420 614 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	122 593	2 638 954
Total de l'actif	7 638 795 \$	2 504 205 \$	1 916 568 \$	12 059 568 \$

16. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2012

Trimestre clos le 31 mars	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	280 984 \$	164 043 \$	11 591 \$	456 618 \$
Honoraires d'administration	55 469	26 854	2 941	85 264
Honoraires de distribution	49 282	5 049	30 848	85 179
Produits tirés des placements nets et autres produits	21 524	(196)	24 644	45 972
	407 259	195 750	70 024	673 033
Charges				
Commissions	123 608	68 218	29 558	221 384
Charges autres que les commissions	93 090	65 691	12 328	171 109
	216 698	133 909	41 886	392 493
Bénéfice avant les éléments suivants	190 561 \$	61 841 \$	28 138 \$	280 540
Charges d'intérêts				22 911
Bénéfice avant impôt sur le résultat				257 629
Impôt sur le résultat				56 564
Bénéfice net				201 065
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				198 852 \$
Actifs identifiables	5 671 961 \$	1 341 615 \$	1 640 850 \$	8 654 426 \$
Goodwill	1 347 781	1 170 149	122 593	2 640 523
Total de l'actif	7 019 742 \$	2 511 764 \$	1 763 443 \$	11 294 949 \$

Renseignements aux actionnaires

Siège social

447, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3B6
Téléphone : 204-943-0361
Télécopieur : 204-947-1659

Auditeurs

Deloitte s.r.l.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie
Computershare du Canada
Téléphone : 1-800-564-6253
service@computershare.com

600, 530 8th Avenue S.W.
Calgary (Alberta) T2P 3S8

1969 Upper Water Street
Suite 2008, Purdy's Wharf Tower II
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3R7

1500, rue University, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

100 University Avenue, 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

510 Burrard Street, 2nd Floor
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3B9

Inscription en Bourse

Bourse de Toronto

Les actions de la Société financière IGM Inc. sont cotées à la Bourse de Toronto sous les symboles boursiers suivants :
Actions ordinaires : IGM
Actions privilégiées de premier rang, série B : IGM.PR.B

Renseignements aux actionnaires

Pour obtenir de plus amples renseignements financiers sur la Société, communiquez avec :

Relations avec les investisseurs

Téléphone : 204-954-1800
investor.relations@igmfinancial.com

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le bureau du secrétaire général au 204-956-8383 ou visitez notre site Web au www.igmfinancial.com.

If you wish to receive an English language version of this report, please contact IGM Financial Inc.'s Secretary, 447 Portage Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3C 3B6

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'entremise de la Bourse de Toronto, du 12 avril 2013 au 11 avril 2014. Pendant la durée de l'offre, la Société entend racheter aux fins d'annulation un nombre maximal de 12 595 114 actions ordinaires, soit environ 5 % de son capital en circulation. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais un exemplaire du document relatif à cette offre en communiquant avec le Secrétariat général au siège social de la Société.

Sites Web

Visitez nos sites Web, aux adresses suivantes :

www.igmfinancial.com
www.groupeinvestors.com
www.mackenziefinancial.com
www.ipcc.ca

La Société financière IGM Inc. fait partie du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

^{MC} Marques de commerce de la Société financière IGM Inc., utilisées sous licence par ses filiales.

Investment Planning Counsel est une marque de commerce d'Investment Planning Counsel Inc., utilisée avec son autorisation.

* Marques de commerce de la Corporation Financière Mackenzie, utilisées avec son autorisation.

† Solutions Bancaires est une marque de commerce de la Corporation Financière Power, utilisée sous licence par la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est souscripteur des produits et services Solutions Bancaires. Morningstar et les cotes Morningstar sont des marques de commerce de Morningstar Research Inc.

« Rapport du premier trimestre de 2013 de la Société financière IGM Inc. » © Société financière IGM Inc. 2013



FSC

Sources Mixtes

Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.

Cert no. SW-COC-000789

www.fsc.org

© 1996 Forest Stewardship Council

Financière™
IGM

 **Groupe
Investors™**

Mackenzie 
PLACEMENTS*

 **Investment
Planning Counsel™**
SOLUTIONS FINANCIÈRES PENDANT LA VIE